vitry le mensuel
Mensuel municipal d'informations locales
N° 84 – mars 2012
JOURNAL ÉDITION VILLE DE VITRY-SUR-SEINE

Actu | PAGE 11 |

8 mars

Journée internationale des droits des femmes

Actu | PAGE 15 |

Défilé

Tous au carnaval des centres de loisirs maternels

Koukha Zeghdoudi

Une femme à poigne

portrait | PAGE 18 |

Assainissement
La conduite à adopter

Dossier page 22 >>>

MEUBLES
EUSTACHE

12, av. de la République - Nationale 305
94600 CHOISY-LE-ROI (face mairie)
Tél. : 01.48.84.76.84

COUVERTURE
PLOMBERIE
GENIE CLIMATIQUE
QUALIBAT

Sté Santallier
Maison fondée à Paris en 1914

92, rue Roger-François
94700 Maisons-Alfort

Tél. : 01 43 76 29 44
Fax : 01 43 76 01 31

C. & D. Rose
BOULANGERIE - PATISSERIE
CONFISERIE

Tous nos pains et pâtisseries sont fabriqués dans nos locaux

12, avenue Anatole-France
94400 VITRY-SUR-SEINE

Tél. 01 46 80 09 26

PAGANS
ELECTRICITE

Habitation • Tertiaire • Industrie

- Tout dépannage électrique
- Remise aux normes d'installations électriques particulières et collectives
- Entretien d'immeuble
- Mise à la terre
- Interphonie et vidéophonie

9/11, avenue Danielle Casanova - 94400 Vitry-sur-Seine
Tél. : 01 46 82 55 81 - Fax : 01 45 73 06 93

Station Technique
Agréée

QUALIBAT

Professionnel du Gaz

Partenaire DolceVita de Gaz de France

CHAFFOTEAUX & MAURY

e.l.m.leblanc
Groupe Bosch

Frisquet

Saunier Duval

De Dietrich

Vaillant

FRISQUET - GEMINOX
CHAPPEE - AUER - STYX
IDEAL STANDARD
VAP
DE DIETRICH

V.B. GAZ

Dépannages appareils gaz
Détartrage d'installation
Contrat d'entretien
Ramonage
Remplacement d'appareils

www.vbgaz.fr

5 rue Marcellin Berthelot
94400 VITRY-SUR-SEINE
Fax : 01 46 80 15 75

01 46 81 30 36

le sommaire

N° 84
Mars 2012

22
LE DOSSIER P. 22 À 29.

Assainissement

Longtemps, l'assainissement s'est articulé autour de la seule santé publique. Mais l'urbanisation croissante des dernières décennies a ramené la gestion des eaux pluviales sur le devant de la scène.

L'ÉVÉNEMENT > 6,7.
50e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie

ZOOM > 9.
Les auxiliaires de puériculture

L'ACTU > 10 À 15.
Élections mode d'emploi • Journée internationale des droits des femmes • Consultation citoyenne sur la culture scientifique • La semaine de la danse à l'académie municipale de danse • Un projet ambitieux : les Grandes Ardoines • Le carnaval des centres de loisirs maternels

BONS PLANS > 17.
Vianavigo • Stages à Gare au théâtre • Le Chantier, le restaurant du Mac/Val

PORTRAIT > 18.
Khoukha Zeghdoudi

ITINÉRAIRE > 19.
Les partenariats de Vitry

MON ŒIL > 20,21.

CHRONIQUES > 30,31.
Vitry fait son cinéma • Les décodeurs • En mode futsal • L'amour est poésie

AU CONSEIL > 32 À 39.
Conseil municipal du 15 février

INDISPENSABLES > 41.
État civil, noces de diamant, inscription à la maternelle

PETITES ANNONCES > 42.

18

11

6

>>> Photo de couverture : Xxxx

Hôpital Privé VITRY

Des soins pour tous

Site Noriets

Maternité • Néonatalogie
Chirurgie • Aide Médicale à la Procréation

Urgences gynécologiques et obstétricales 24h/24

01.46.77.03.94

12, rue des Noriets - 94400 Vitry-sur-Seine
Standard 01 45 59 55 00
accueil.maternite@clinique-les-noriets.fr

Site Pasteur

Médecine • Chirurgie
Scanner • IRM

Urgences 24/24

01.45.73.35.36

22, rue de la petite Saussaie - 94400 Vitry-sur-Seine
Standard 01 45 73 35 35
contact@cliniquepasteur-94.fr

PASTEUR

HÔPITAL PRIVÉ VITRY

LES NORIETS

HÔPITAL PRIVÉ VITRY

Vers une communauté d'agglomération

La ville de Vitry est engagée dans la création d'une communauté d'agglomération avec Choisy et Ivry. Il s'agit d'une étape majeure dans le développement de la coopération des trois communes, dans le respect de leur identité, avec la volonté de mieux répondre aux besoins des populations. Comme Vitry, ces villes voisines réalisent sur leur territoire de grands projets d'aménagement pour un développement durable, économique, social et écologique harmonieux créateur d'activités et d'emplois, de logements, de transports mieux adaptés et d'équipements publics.

Cette ambition conjointe s'est exprimée pendant dix ans au sein de l'association Seine-Amont-Développement, débouchant sur la décision de l'État de conduire une opération d'intérêt national sur le territoire de Seine-Amont qui se traduit par la création de zones d'aménagement concerté : Confluences à Ivry, Seine-Gare et Ardoines à Vitry, du Lugo à Choisy. Les trois villes, porteuses de valeurs de progrès, de politiques sociales solidaires pour tous, peuvent ainsi mieux se faire entendre des grands acteurs publics et peser avec un territoire partagé au sein d'un rayonnement mieux équilibré de Paris-Métropole.

Dès à présent, des modalités d'information et de concertation sont mises en place pour associer les habitants, les acteurs locaux (associations, employés municipaux, chefs d'entreprises…) afin que ce projet de communauté se construise avec les populations. À Vitry, nous avons échangé sur le sujet lors des assemblées générales de quartier et les conseils de quartier donneront leur avis dans les jours qui viennent.

Il est évident que cette communauté d'agglomération Seine-Amont doit être conçue comme réponse complémentaire aux besoins du territoire et de ses cent quatre-vingt mille habitants et non comme une structure technocratique ou supracommunale. Elle va s'appuyer sur ses élus de proximité. Les conseils municipaux à cet effet délibéreront ce mois de mars pour proposer au préfet la création de cette communauté et cet automne se prononceront à nouveau sur l'arrêté du préfet fixant le périmètre et les modalités de répartition des délégués communautaires qui seront issus des conseils. À l'horizon 2014, nous devrions avoir fixé les limites de l'intervention et le champ des compétences de cette communauté d'agglomération.

1

2

3

1• Discours à l'occasion de la signature du contrat de développement territorial entre Vitry, Choisy, Alfortville, le département et l'État, au Mac/Val, le 31 janvier. 2• Lors du concert de l'Ensemble national des musiques arabes de Palestine, au théâtre Jean-Vilar, le 31 janvier. 3• Réception pour les trente ans de l'Association loisirs et formation (Alef), le 10 février.

I **ALAIN AUDOUBERT** I
MAIRE DE VITRY-SUR-SEINE I

l Commémoration l 19 MARS 1962 l

Cinquante ans **après**

Le 19 mars 1962, les Accords d'Évian – signés la veille – étaient officialisés, mettant ainsi un terme à huit années de guerre en Algérie (1954-1962). Cinquante ans plus tard, que reste-t-il de cette partie de l'histoire commune entre France et Algérie ?

l 19 mars 1962 l

Cérémonies et conférence

Lundi 19 mars à midi, une cérémonie officielle se tiendra, place Paul-Froment, avec dépôt de gerbe. À l'initiative du Mouvement de la paix et d'Ensemble pour l'avenir, une conférence sera organisée à 20 heures à la Maison de la vie associative, 36, rue Audigeois. Deux femmes, l'une Française, l'autre Algérienne, viendront témoigner de la guerre d'Algérie vue sous son aspect quotidien. Monique Rivet, auteur du roman *Le Glacis,* et Zohra Mahi pour *Des intrus dans le jardin de Bey.*
Renseignements : 01 79 61 60 70. À noter par ailleurs qu'un départ en car est proposé à 8 h 30 et 13 h 45 depuis l'hôtel de ville pour assister aux cérémonies départementales et nationales.

Les cérémonies du souvenir participent au devoir de mémoire et au développement de la culture de paix.

Le silence. C'est ce que l'on remarque en premier. Ce silence assourdissant qui entrecoupe et cisaille les phrases des témoins directs de la guerre d'Algérie ou de ceux qui ont grandi avec elle, ici, en métropole, biberonnés avec l'ORTF ; tous ces témoins vers lesquels vous vous tournez aujourd'hui afin de comprendre cette pièce de l'histoire commune. Cinquante ans sont donc passés, et les mots sont toujours sous-pesés, les discutions ponctuées, quelque fois, d'anges qui passent. Comment expliquer pareille constance ? Surtout, comment comprendre cela ?
Deux raisons reviennent régulièrement dans les bouches. La première est sans doute la plus partagée : l'Algérie fut une guerre *"qui longtemps ne porta pas son nom"*, comme le rappelait en septembre dernier, Abdherrahmane Aïdli, le président de l'Amicale vitriote des Algériens d'Europe. *"Il faut comprendre,* renchérit Assia Khelil, aujourd'hui membre du Mouvement de la paix, et dont le mari fut condamné à mort sans que la sentence ne soit appliquée, *que durant des années et des années nous n'avons pas parlé de guerre, mais d'événements. On en parlait peu pendant, on en parla peu après."* Ce n'est en effet qu'en 1999, par la loi n° 99-882, parue au Journal officiel le 20 octobre, que l'expression "guerre d'Algérie" efface dans les textes français celle d'"opérations effectuées en Afrique du Nord". Or, comme le fait remarquer avec justesse Isabelle Ougier, présidente du comité vitriot du Mouvement de la paix, *"reconnaître, à travers le verbe, qu'il y a eu une guerre, c'est pour les anciens belligérants se donner le pouvoir de faire la paix : il n'y a pas de paix qui puisse être assumée sans au préalable assumer que ce qui précédait était une guerre. Dans le cas de la guerre d'Algérie, ce travail de reconnaissance et d'acceptation a mis du temps : il suffit de voir l'évolution des manuels scolaires sur la question pour le percevoir".*
La seconde raison qui revient dans les bouches tient qu'à la guerre elle-même s'est substituée une guerre des mémoires. En somme, explique Slimane Abdoun Charef, vice-président de l'association Ensemble pour

l Se souvenir pour se tourner

MICHEL AUMERCIER

l'avenir et conseiller municipal, la guerre d'Algérie, en tant qu'objet historique, a été récupérée à des fins politiques. *"Pourquoi des parlementaires pensent utile de devoir graver dans les textes de loi les "bienfaits" de la colonisation, sinon pour des basses raisons électoralistes ? Agir ainsi, c'est rouvrir violemment des plaies. Il y a eu des dégâts, de part et d'autre, il faut les assumer afin que les plaies poursuivent avec le temps leur cicatrisation"*, estime l'enfant de Chelf, ville du sud de l'Algérie et ex-Orléans-Ville comme le mentionne sa carte d'identité française.

Construction politique

"Tournons la page et ne la déchirons pas", c'est avec ses mots que Houari Boumediene, ancien président algérien, s'était adressé à Valérie Giscard d'Estaing au début des années soixante-dix. Cette page à ne pas déchirer, *"cette empreinte de l'histoire à transmettre aux générations futures"*, comme l'explique Daniel Grébant, le vice-président de la Fnaca, c'est une volonté que partage la ville de Vitry, ville messagère de paix. En cela, la commémoration annuelle du Cessez-le-feu du 19 mars 1962, la commémoration des massacres du 17 octobre 1961 ou encore l'organisation de conférence comme cela est le cas cette année (voir page 6) participent à cette culture de paix. *"Avec les années, avec la disparition progressive de la génération qui a vécu la guerre d'Algérie,* prolonge Slimane Abdoun Charef, *il y a un risque : l'oubli progressif. Nous ne devons pas oublier pour pouvoir construire l'avenir entre nos peuples. La Méditerranée, qu'est-ce ? C'est la porte à côté, nous sommes voisins, nous construirons le XXIe siècle ensemble." "C'est un devoir devant les nouvelles générations que de faire en sorte que l'enseignement de l'histoire permette de se prémunir de nouveaux affrontements possibles, c'est un devoir que de promouvoir le respect mutuel et l'échange en toutes circonstances. La civilisation, c'est cela, non la suprématie des uns sur les autres"*, martèle Philippe Beyssi, conseiller municipal aux Anciens combattants et au droit de mémoire. Car, comme le rappelle Isabelle Ougier, *"la paix est une construction politique, pas un état de fait"*. ■

I ANTHONY LEROI I

vers l'avenir. I

QuestionsRéponses

Philippe Beyssi,
conseiller municipal délégué aux Anciens combattants et au droit de mémoire

Le 50e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie peut être l'occasion d'une reconnaissance officielle…

Trente mille soldats français qui ont payé de leur vie la guerre d'indépendance de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, et auxquels, depuis 1963, la Fnaca rend hommage. Malgré cela, le gouvernement actuel entend imposer la date du 11 novembre pour commémorer globalement les morts des conflits. Cela ne convient pas au devoir de mémoire et contribue à gommer le contexte historique des guerres successives.

Vitry est depuis très longtemps attachée au droit de mémoire, à la culture de paix.

À nos yeux, chaque peuple, d'origines et de cultures différentes, participe à la culture universelle et l'enrichit. La culture de paix contribue à un dialogue entre les peuples, en promouvant l'esprit de négociation, en participant à la coopération. Cela n'exclut pas le débat sur les origines, les causes des conflits passés. Bien au contraire ce débat est nécessaire. Le pire serait l'oubli.

Choisissez l'adresse de votre bonheur dans Vitry

LA CONCORDE

46 appartements,
du studio au 5 pièces
60-62, rue de la Concorde
94400 Vitry-sur-Seine
www.arbey-concorde.com

VILLA ANSELME

14 appartements,
du studio au 4 pièces
64, rue Anselme Rondenay
94400 Vitry-sur-Seine
www.arbey-anselme.com

Groupe Arbey

Bureau de vente : 123, Avenue Stalingrad sur rendez-vous

Tél. 01 69 02 40 58

Pompes Funèbres
Marbrerie

Maison Thouvenin

Permanence 7/7 24/24

Transfert au
Funérarium

Fleuriste - Entretiens
Contrats Obsèques

81 et 85 rue Gén. Malleret Joinville
Tél. : 01 46 80 32 56

Votre hommage, notre métier ...

VITRY s/ Seine

MVA

MIROITERIE
VITRERIE
ALUMINIUM

6, rue du Maréchal Lyautey
94290 VILLENEUVE-LE-ROI
Tél. : 01 49 61 66 91
Fax : 01 49 61 66 92

numericable THD

TV - NET - TEL
24 €90 /mois
PENDANT UN AN*
Engagement un an

APPELS ILLIMITÉS MOBILES en France
TV HD 3D VOD
INTERNET HAUT DÉBIT

RENDEZ-VOUS DANS VOTRE BOUTIQUE :
4 AVENUE L'ABBÉ ROGER DERRY À VITRY SUR SEINE

numericable.fr
1055

OFFRES SOUMISES À CONDITIONS RÉSERVÉES AUX NOUVEAUX CLIENTS PARTICULIERS SELON ZONES GÉOGRAPHIQUES ET ÉLIGIBILITÉ TECHNIQUE. ENGAGEMENT 1 AN. FRAIS D'OUVERTURE DE SERVICE DE 50€. FRAIS DE RÉSILIATION DE 50€. TARIFS TTC AU 06/02/2012. Règlement hors prélèvement automatique : dépôt de garantie de 100€. Conditions sur numericable.fr.

* PROMOTION POUR TOUTE NOUVELLE SOUSCRIPTION du 01/03/2012 au 01/04/2012 : Le PACK NC300 est à 24.90€/mois (location du décodeur à 5€/mois incluse dans le tarif payé pendant 12 mois (11 mois + proratat puis 37,90€/mois, bénéficient ainsi d'une remise de 13€/mois pour le parc téléphonie). Chaînes HD et programmes diffusés en 3D accessibles selon zones, éligibilité : nécessitent un matériel (poste TV, connectiques et lunettes 3D) et un décodeur compatibles. **Internet : jusqu'à 30 Méga IP, débit théorique maximum en réception variable selon éligibilité technique, matériel et zones.** Cartes sur eligibilite.numericable.fr. Téléphonie Fixe : Appels vers depuis la ligne fixe Numericable vers les fixes et les mobiles d'opérateurs nationaux en France métropolitaine et vers 60 destinations. **Hors n° spéciaux. Dans la limite de 99 correspondants différents/mois et d'une utilisation normale d'un client grand public telle que définie au contrat, au-delà facturation au tarif en vigueur. 2h max/appel.**
NUMERICABLE, SAS au capital de 1.367.022.440 - RCS Meaux 379 328 529. Siège social : 10, rue Albert Einstein 77420 Champs-sur-Marne.

Dans les crèches, les tout-petits sont sous la responsabilité bienveillante d'éducatrices de jeunes enfants et d'auxiliaires de puériculture. Rencontre avec l'une d'entre elles, Chafea Arbouche.

"Où crèches-tu ?"

Dames de cœur

Il y a aujourd'hui quatre-vingts auxiliaires de puériculture à Vitry. En septembre 2012, avec l'ouverture de la nouvelle crèche multi-accueil Elsa-Triolet dans le quartier Balzac, la ville en comptera quatre-vingt-dix et, avec celle en 2013 de la nouvelle crèche Olympe-de-Gouges, elles seront cent. *"En tant qu'employeur, avec cinq crèches multi-accueil, quatre haltes multi-accueil et deux PMI à gestion municipale, la ville participe à la formation d'un certain nombre de*

ces futures professionnelles de la toute petite enfance, explique Patrick Venturini, responsable du service municipal Petite Enfance. *C'est ainsi que douze personnes sont actuellement en apprentissage dans les structures communales."*

Les enfants, Chafea les connaît bien et les aime. Elle-même, d'ailleurs, en a trois.

"Je fais ce métier depuis quatorze ans. J'aime être à l'écoute des enfants, mais aussi des parents", explique cette auxiliaire de puériculture.

En poste depuis septembre à la crèche du 8-Mai-1945 que dirige Caroline Molongo, entourée d'une vingtaine de collègues – dix-huit auprès des enfants : éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et agents spécialisés Petite Enfance, plus une cuisinière, une infirmière, une psychomotricienne, une psychologue – Chafea n'idéalise pas non plus ses responsabilités.

"C'est un métier qui demande beaucoup de patience, affirme-t-elle en souriant. *Il y a beaucoup de pleurs, de cris. Les enfants, à cet âge, font tout très lentement. Mais il y a ici une bonne équipe."*

Elle a passé un CAP Petite Enfance, un BEP Sanitaire et Social, un concours et suivi une formation d'auxiliaire de puériculture. Cette formation requiert dix-huit mois en alternance – pour un tiers chez l'employeur, pour un tiers à l'école et pour un tiers en stage dans une autre structure, comme l'hôpital.

Ses missions, une fois l'apprentissage terminé ? Accueillir l'enfant (et sa famille), répondre à ses besoins en favorisant son développement psychique, physique, moteur et affectif en lien avec l'éducatrice de jeunes enfants, l'accompagner dans ses apprentissages, individuellement ou en groupe, en proposant des activités correspondant à ses capacités.

"En clair, les journées sont bien remplies ! résume Chafea. *En dehors des temps de repos et du repas, échelonné entre 11 heures et 12 h 30, les enfants chantent, ont accès à des jeux de construction, de manipulation, font de la peinture. Quand il fait beau, ils jouent dans la cour. Une fois par mois, une bibliothécaire de la ville amène des livres."*

À partir de 16 heures, les tout premiers parents apparaissent pour récupérer leur enfant. Ils viendront surtout plus tard, jusqu'à 18 h 45, pour revenir le lendemain, dès 7 heures parfois… ■

Cyril Ananiguian

Les auxiliaires de puériculture accompagnent les enfants dans leurs apprentissages, ce qui requiert beaucoup de patience.

I JOËLLE CUVILLIEZ I

| PROCURATION |

Faites-la en mars !

Deux élections, quatre week-ends, autant de possibilité d'absence. Si cela devait être le cas, songez à faire établir une procuration pour le scrutin présidentiel – premier tour durant les vacances scolaires le 22 avril, second tour le 6 mai – et/ou pour les élections législatives les 10 et 17 juin. C'est à présent qu'il faut s'en préoccuper. La démarche n'a pas lieu en mairie, mais auprès d'un commissariat de police, d'une brigade de gendarmerie ou d'un tribunal d'instance dont dépend votre domicile ou votre lieu de travail. Quelques minutes et une pièce d'identité suffisent.

| GRÈVE À LA POSTE |

Des milliers de pétition

Depuis le 14 mai 2011, la majorité du personnel des guichets du bureau de la poste principal de Vitry, soutenu par de très nombreux usagers, est en grève les samedis matin. Les postiers s'opposent à l'ouverture imposée par la direction du Val-de-Marne le samedi après-midi. Cette ouverture n'apporte pas une réelle amélioration des services rendus à la population. Le maire, Alain Audoubert, a adressé début février un courrier au nouveau directeur pour qu'il renonce à cette ouverture du samedi après-midi.

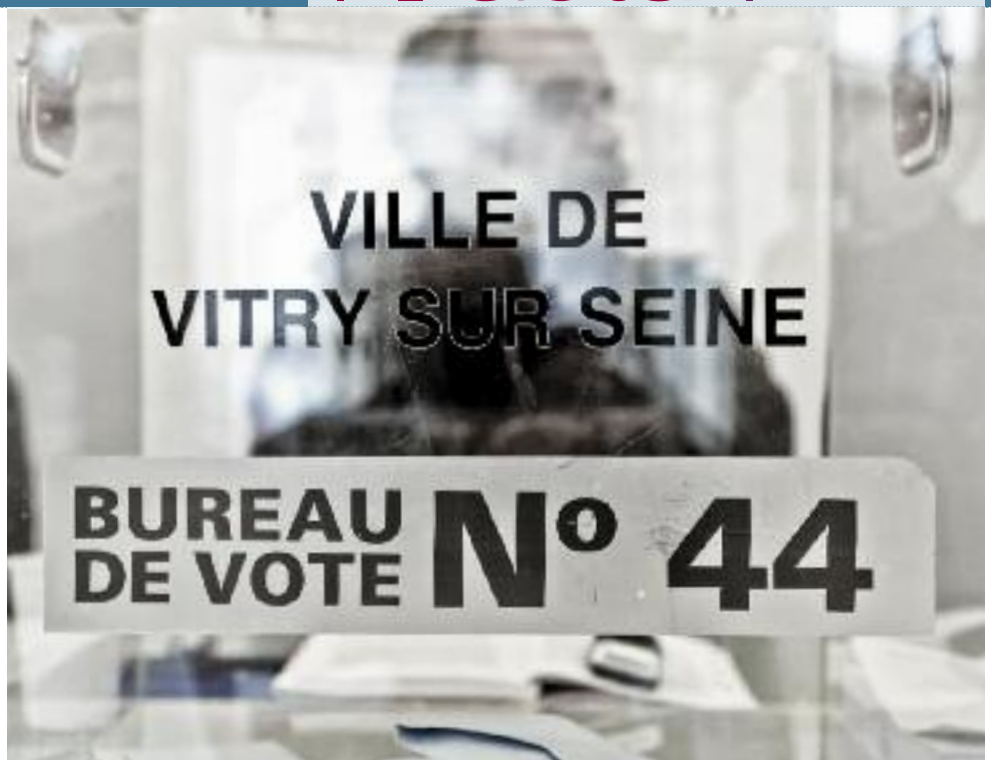

L'élection présidentielle se déroulera dimanches 22 avril et 6 mai et les élections législatives dimanches 10 et 17 juin.

| **Élections** | PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES 2012 |

Pourrez-vous **voter ?**

Avez-vous reçu votre carte d'électeur ? Où se situe votre bureau de vote ? Comment établir une procuration ? Les derniers détails à régler pour s'assurer de faire entendre sa voix en avril, mai et juin.

Vous n'avez pas encore reçu votre nouvelle carte électorale ? Pas de panique, cela est tout à fait normal. *"Les cartes sont imprimées en cette première quinzaine de mars et seront distribuées dans les boîtes aux lettres d'ici le 31 mars"*, détaille Camille Mathiau, responsable du service Réglementation et élections à la ville. Si, en revanche, vous n'aviez toujours pas reçu le précieux sésame républicain début avril, un réflexe à avoir : rapprochez-vous des services municipaux. Objectif : vérifier que vous figuriez bien sur les listes électorales au 31 décembre 2011. C'est là, la condition *sine qua non* pour pouvoir prendre part au scrutin. Ceci une fois contrôlé, vous pourrez récupérer votre carte le jour "J" dans votre bureau de vote. *"Il est possible,* rassure Camille Mathiau, *de voter sur simple présentation d'une pièce d'identité et donc sans carte électorale. Toutefois, je vous conseille fortement de l'avoir avec vous, car y figure l'adresse de votre bureau de vote."* Et en la matière, des changements sont intervenus : cette année, votre centre d'élection pourrait en effet ne plus être celui où vous aviez l'habitude de vous rendre. La raison ? *"En dix ans, Vitry a enregistré près de sept mille nouveaux électeurs. Or, un bureau ne peut, légalement, accueillir plus d'un millier d'inscrits. Il a donc fallu créer trois nouveaux centres d'élection et équilibrer les anciens."* Là encore, si vous aviez le moindre doute, la mairie se tient à votre disposition : une carte détaillée des quarante-neuf bureaux de vote figure sur le site Internet de la ville, et les agents du service Élection restent votre écoute du lundi au samedi (à l'exception des jeudis après-midi uniquement par téléphone). ■

| ANTHONY LEROI |

Service Réglementation et élections, rez-de-chaussée de l'hôtel de ville (zone bleue), 2, avenue Youri-Gagarine 01 46 82 83 27

@emplacement des bureaux de vote sur www.mairie-vitry94.fr/election

Celles **qui résistent**

En hommage à leur résistance, hier et aujourd'hui, les femmes et tous les Vitriots sont invités à deux rendez-vous culturels proposés à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

CYRIL MENNEGUN

L'héroïne de Cyril Mennegun, Louise Wimmer, vit dans sa voiture depuis des mois. Être précaire, c'est aussi tenir le coup, ne pas lâcher pour garder sa dignité.

Une enfant de la guerre fuit un pays en conflit et essaie de réapprendre à vivre et oublier… Dans la pièce *Même pas morte,* qui se joue du 2 au 6 mars au théâtre Jean-Vilar, Judith Depaule ouvre un champ onirique et déplace le drame et la parole dans un ailleurs où tout est possible. Jeudi 8 mars, les Vitriotes qui font vivre le tissu associatif de la ville seront invitées à une séance supplémentaire du spectacle. La Journée internationale des droits des femmes est l'occasion pour la ville de rendre hommage à leur engagement et de réaffirmer la nécessité de poursuivre le combat pour l'égalité. Cette année, le livre *Résistantes* de Corinna Von List leur sera offert. *"Les femmes ont toujours joué un rôle important et pas toujours visible dans l'Histoire,* souligne Sophie Germa, adjointe au maire chargée de la Culture. *Il y a les femmes de la Résistance dont on garde le souvenir. Il y a la résistance des femmes au quotidien, contre la soumission, contre la violence, contre la précarité, contre les idéologies menaçantes d'aujourd'hui. Le 8 mars est l'occasion d'éclairer leur courage et leur persévérance et de susciter les échanges et les solidarités par le biais de la culture, qui est aussi une source d'émancipation."* Au théâtre, l'exposition *Rendons nos droits universels,* de *Clara magazine* et de Femmes solidaires, rendra hommage aux femmes qui ne se résignent pas. Samedi 10 mars aux 3 Cinés Robespierre une soirée est organisée en partenariat avec la Briqueterie. La compagnie Toujours après minuit présentera *CV animé,* le parcours artistique de deux femmes mêlant fantaisie et autodérision. La soirée se poursuivra avec la projection de *Louise Wimmer* de Cyril Mennegun, un film fort qui dresse le portrait d'une femme insoumise et révoltée, le portrait d'une héroïne d'aujourd'hui.

I MARJORIE ANDRÈS I

I À L'OCCASION DU 8 MARS I

Il y a aussi :

Tournoi de basket

L'association École de rue organise un tournoi de basket féminin qui réunira une quinzaine d'équipes de trois joueuses samedi 3 mars de 10 heures à 17 heures au gymnase Paul-Éluard. Ouvert à tout le monde, entrée libre.

Au centre social Balzac

Une semaine d'initiatives : sortie au musée de l'immigration jeudi 8 mars ; atelier cuisine et repas convivial entre femmes vendredi 9 ; l'équipe du centre se mettra en scène avec la compagnie Après la pluie autour de la déclaration des droits des femmes pour la balade littéraire organisée par le Centre culturel de Vitry dans le cadre du printemps des poètes ; festival de la femme dimanche 11 de 12 heures à 17 heures avec débats et échanges ponctués d'animations (défilé de mode, concerts et chants orientaux, atelier photo) en partenariat avec l'espace des Monis.

¬ **01 46 81 00 36**

Aux Portes-du-Midi

Une journée portes ouvertes avec des activités en continu : atelier cuisine pour les hommes le matin, initiation à la danse traditionnelle, quiz sur les droits des femmes, café des parents thématique, goûter, écriture et lectures de messages, petit spectacle présenté par les collégiens.

¬ **01 46 80 32 96**

@ **programme complet sur www.mairie-vitry94.fr /citoyennete**

l THÉÂTRE JEAN-VILAR l

Musique, danse et marionnettes

Avec le spectacle musical *I Have a Dream,* le rappeur Abd Al Malik devient récitant au côté de l'Orchestre national d'Île-de-France. Il s'approprie le rêve américain de Martin Luther King au travers d'œuvres de Bernstein et Schwantner. Dimanche 11 mars, 16 h. C'est avec une pièce pour onze danseurs que la chorégraphe Lia Rodrigues poursuit son travail sur les rapports de l'individu au groupe. Samedi 17 mars, 21 h et dimanche 18, 16 h. *Caligula,* c'est la rencontre de l'opéra et des marionnettes. Les chanteurs et instrumentistes prêtent leur voix et la richesse de leurs sonorités aux Pupis de Mimmo Cuticchio, grandes marionnettes sur tiges riches d'une tradition théâtrale remontant au XVII[e] siècle. À partir de dix ans. Vendredi 23 mars, 21 h.

@ billetterie en ligne sur **www.theatre jeanvilar.com**

l CCV l

La dictée en famille

Amoureux de la langue française, que vous soyez animé par l'esprit de conquête, l'envie d'apprendre, la volonté d'affronter dans le doute et l'humour les périls de la langue, le conteur Ludovic Souliman vous emmènera, à travers la dictée, à cloche-stylo, à une marelle de mots uniquement féminins. Des prix seront attribués aux meilleurs résultats, dans les catégories moins de 12 ans, moins de 18 ans et adultes.

¬ Dimanche 11 mars à 15 h, salle du Château, 6, rue Montebello. Inscription au CCV, 36, rue Audigeois, 01 79 61 60 80

l **Projet Places** l CONSULTATION CITOYENNE l

Vitry, ville d'Europe **et de sciences**

Engagés dans un projet européen de développement et de promotion de la culture scientifique, la municipalité et l'Exploradôme lancent une consultation citoyenne.

Places, un projet pour mieux répondre à vos attentes en matière de diffusion de la culture scientifique et technique.

Connaissez-vous l'initiative municipale Vitry-sur-sciences ? Aimeriez-vous entendre parler plus souvent des sciences dans votre quotidien ? Glissé dans votre boîte aux lettres avec ce numéro du *Mensuel*, un questionnaire élaboré par la ville et l'Exploradôme vous est proposé pour mieux cerner vos attentes en matière de diffusion de la culture scientifique et technique. *"En intégrant le projet européen Places, nous nous sommes engagés à construire un plan d'action local répondant aux enjeux du territoire,* explique Claire Le Moine, directrice adjointe de l'Exploradôme. *Nous souhaitons contribuer à aider les Vitriots à appréhender le rôle des sciences dans la société, à se saisir du débat public sur ces questions et renforcer leur sentiment d'appartenance à un territoire de sciences."* Le projet européen Places (www.openplaces.eu) regroupe soixante-neuf "couples", centres de sciences-autorités locales, répartis dans dix pays d'Europe, pour promouvoir le concept de "ville européenne de culture scientifique". *"La dynamique engagée dans ce projet correspond pleinement à l'esprit qui a prévalu lors de l'implantation de l'Exploradôme à Vitry ou pour l'initiative municipale Vitry-sur-sciences : œuvrer pour que la culture scientifique soit accessible au plus grand nombre, de manière originale et parfois ludique,* souligne Bertrand Potier, adjoint au maire chargé de la Recherche scientifique et technique. *Ce projet est aussi l'occasion de construire l'avenir en approfondissant les liens avec les Vitriots et en développant les partenariats déjà existants avec l'ensemble des acteurs associatifs, culturels, scientifiques et économiques présents sur la ville."* ■

l MARJORIE ANDRÈS l

¬ Le questionnaire est aussi disponible à l'accueil de l'hôtel de ville et de l'Exploradôme

@ remplir le questionnaire en ligne sur **mairie-vitry94.fr/sondage**

l Diffuser la culture scientifique. l

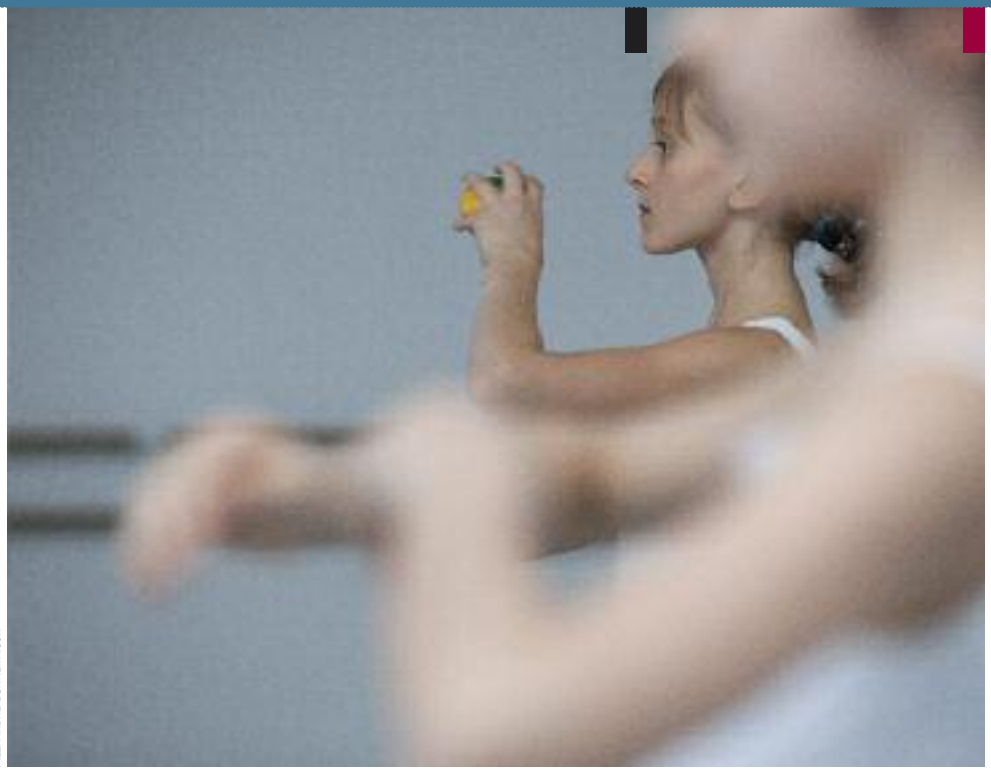

Alexandre Bonnemaison

Du folklore à la danse classique en passant par le hip-hop, toutes les disciplines et pratiques seront représentées.

I **Écoles municipales artistiques** I SEMAINE DE LA DANSE I

"Un espace **de liberté**"

Du 23 mars au 4 avril, tous les soirs, ateliers, spectacles, conférences dansées, performances... un mini-festival proposé par l'académie de danse. À déguster tout simplement.

"Un espace de liberté": un intitulé qui correspond bien à l'esprit de cette semaine de la danse, explique Fabrice Domenet, directeur de l'académie de danse de Vitry. "*Deux mots, deux thèmes forts de cette semaine. Celui, bien sûr, de l'espace. Ils sont nombreux à l'intérieur de l'équipement. De liberté, car toutes les pratiques, toutes les discipline entrent en scène. Liberté aussi, car des disciplines diverses peuvent se rencontrer dans un même cours. Liberté enfin, car aucun corps n'est exclu.*" Ainsi, une soirée sera consacrée à une performance avec les travailleurs handicapés de l'Atelier (centre d'aide par le travail), suivie d'une présentation d'une pièce en fauteuil roulant par une compagnie de danse professionnelle de hip-hop, DK Bel. D'autres dialogues aussi dans les ateliers intergénérationnels enfants, adultes. Des artistes extérieurs, certains en résidence, présenteront des extraits de leur création avec des passages interprétés par des élèves. On pourra ainsi découvrir le travail de Sébastien Ly, tout en fluidité, celui de Raphaël Cottin, au travers d'une conférence dansée et la présentation par des élèves d'une pièce du répertoire, *la Danse des éventails* d'Andy Degroat (1978), celui d'Hélène Marc autour de la bourrée… Autre pièce revisitée, celle d'un des plus grands ballets du répertoire classique, *la Bayadère*. *"L'eau, la terre, l'air, le feu sont des outils fondamentaux exploités dans les différentes pratiques de danse,* ajoute Fabrice Domenet. *Le thème de ces quatre éléments est travaillé cette année à l'académie de danse comme au conservatoire de musique. Une thématique que l'on retrouvera bien évidemment au cours de cette semaine."*

I SUZANNE THIRY I

¬ Ouvert à tous
Entrée libre dans la limite <des places disponibles
Écoles municipales artistiques, 71, rue Camille-Groult

@ **toutes les dates de la semaine de la danse mairie-vitry94.fr/ema**

I DU 23 MARS AU 4 AVRIL I

Au Programme

Vendredi 23
Hip-hop, danse contemporaine.
Samedi 24 et dimanche 25
Stage Mouvements sensoriels avec Martha Rodezno.
Lundi 26
Danse contemporaine avec Sébastien Ly.
Mardi 27
Atelier intergénérationnel parents/enfants.
Soirée africaine avec bal public.
Jeudi 29
Danse contemporaine autour de l'élément terre, pièce chorégraphique.
Jam, session d'improvisation pour danseurs, musiciens et plasticiens.
Vendredi 30
Danse contemporaine, présentation de *la Danse des éventails.*
Conférence dansée avec Raphaël Cottin.
Samedi 31
Danse folklorique.
Avec un b, création d'Hélène Marc, travail des élèves + essai chorégraphique.
Lundi 2
Danse contemporaine et hip-hop avec des danseurs handicapés.
Mercredi 4
Danse classique avec une conférence dansée et une relecture consacrée à *la Bayadère.*

¬ Programme disponible aux Écoles municipales artistiques 01 55 53 14 90

| EXPULSIONS |

Ne restez pas isolé

L'arrivée du printemps annonce la fin de la trêve hivernale et la reprise des expulsions locatives. Comme chaque année, le maire promulgue début mars un arrêté contre les expulsions, arrêté d'autant plus justifié dans la situation de crise que connaît notre pays. Le préfet invalidera-t-il, cette année encore, cet arrêté ? Au-delà de la bataille politique, si vous avez reçu un commandement à quitter les lieux par huissier, il est possible de saisir le juge de l'exécution du tribunal de grande instance pour obtenir des délais supplémentaires. Pour tout renseignement ou conseil, contacter en mairie la Commission de défense des familles au 01 46 82 83 07.

| ANIMATION |

Atelier des mains vertes

La saison des ateliers des mains vertes s'ouvre cette année sur la traditionnelle taille des rosiers, le greffage et le bouturage. Le secteur Animation et vie des parcs au sein du service municipale des Espaces verts vous propose de découvrir ou redécouvrir les techniques pour que vos rosiers soient toujours aussi splendides. Samedi 10 mars à 14 h 30. Il sera suivi par un atelier sur le compostage, le samedi 31 mars. Ces ateliers se déroulent en partenariat avec l'association les Jardiniers de France. Ils ont lieu au parc du Coteau-Marcel-Rosette, salle Bourneville. Suite du programme dans l'*Hebdo*.

¬ Renseignement
01 43 91 60 70

| **Politique d'aménagement** | LES ARDOINES |

Du papier **à la réalité**

La signature d'un accord-cadre entre Vitry, Choisy, Alfortville, le département et l'État constitue la première pierre d'un bel et ambitieux projet, celui des Grandes Ardoines.

La signature du contrat de développement durable entre l'État, le département, Vitry, Choisy et Alfortville marque la promesse de projets concrets qui viendront transformer durablement le territoire des Grandes Ardoines.

L'événement en soi – la signature d'un document – pourrait passer pour anecdotique. Il en est tout autrement. Le 31 janvier, lorsque Daniel Canepa, le préfet de la région Île-de-France, Christian Favier, le président du conseil général du Val-de-Marne, Daniel Davisse, le maire de Choisy-le-Roi, René Rouquet, le maire d'Alfortville, et, enfin, Alain Audoubert, le maire de Vitry-sur-Seine, ont chacun apposé leur paraphe au bas du contrat de développement territorial, c'est la première pierre d'un ambitieux édifice qui a été posée. L'encre et le papier marquent ici la promesse de projets concrets qui, durant les dix prochaines années, viendront *"transformer durablement nos territoires"*, comme l'a rappelé René Rouquet. Très concrètement, ce contrat, l'un des dix-sept signés en Île-de-France, permettra de faire sortir de terre des logements – huit mille dans le cadre des deux zones d'aménagement concerté (Zac) – d'améliorer la desserte en transport, de bâtir des équipements publics ou encore créer des pépinières d'entreprises. En somme d'aménager les trois cents hectares des Grandes Ardoines afin de permettre aux trois villes, pièce urbaine de cent soixante mille habitants, de se transformer avec l'arrivée du métro Grand Paris express. *"Cette signature est un très grand moment, car elle marque la reconnaissance d'une réflexion économique, sociale, durable, environnementale partagée"*, s'est félicité Alain Audoubert, avant de s'adresser au ministre de la Ville, Maurice Leroy, présent dans la salle : *"nous ne voulons cependant pas revivre la période des grands ensembles* (des années soixante) *où les écoles, les équipements publics sont venus se joindre cinq, dix ans après l'arrivée des habitants. Encourager les maires qui bâtissent, c'est leur donner les moyens"*. ■

| ANTHONY LEROI |

| Un projet ambitieux voit le jour. |

Cette année le carnaval des centres de loisirs maternels est ouverts à tous les petits Vitriots de trois à six ans.

I Centres de loisirs I MATERNELS I

Vive le carnaval !

Grande nouveauté cette année, le carnaval des centres de loisirs maternels invite l'ensemble des parents et enfants d'âge maternel à se joindre au défilé et à participer à la fête, déguisés à leur convenance ou tout simplement en adoptant un élément de couleur, en fonction du pôle de départ. *"Au travers de cette initiative, nous souhaitons toucher beaucoup plus d'enfants* (4 000 au lieu de 700) *et les sensibiliser à ce qui se fait dans les centres de loisirs"*, explique Elsa Papiau, du service des Centres de loisirs. Accompagnés par une fanfare, les défilés partiront de trois points, des écoles Jean-Moulin avec comme signe de ralliement la couleur rouge, Pauline-Kergomard avec le bleu et Paul-Éluard avec le jaune. Tous se retrouveront avenue Roger-Derry pour s'acheminer vers la cour de l'école Joliot-Curie où les attendront bal et lâcher de ballons. Quant aux costumes, ils seront très divers, en lien avec le travail de l'année de chaque centre loisirs, allant du cirque à la musique en passant par le Moyen Âge, l'art au fil des saisons… Couleurs, rires et fête seront au rendez-vous. ■

I SUZANNE THIRY I

¬ Samedi 24 mars. Défilé à partir de 16 h. Rendez-vous à 15 h 15 aux différents points de départ : écoles Jean-Moulin, Pauline Kergomard ou Paul-Éluard

@ diaporama du carnaval sur **mairie-vitry94.fr/photo**

I DÉMÉNAGEMENT I

Lieu écoute parents

Le Lieu écoute parents est désormais situé au 5, allée du Petit-Tonneau. La structure s'appelle à présent : la Maison de l'enfant et de la famille, la Parentèle. Mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 16 h à 19 h ; jeudi de 12 h à 19 h ; samedi de 9 h à 11 h 30.

¬ La permanence juridique a toujours lieu les 1er, 3e et 5e samedis du mois, entre 9 h 30 et 11 h 30.

I CROSS DES BLONDEAUX I

Courez-y !

27e édition du cross des Blondeaux, organisée par les centres de loisirs et de quartier en lien avec le service municipal des Sports, se déroulera le mercredi 14 mars. Dix-sept courses de 500 mètres à 2,1 kilomètres. Ouvert à tous. Inscriptions sur place une demi-heure avant le départ de chaque course.

¬ À partir de 9 h 30 au parc des Blondeaux, participation gratuite.

@ programme complet sur **www.mairie-vitry94.fr**

I SÉJOUR VACANCES I

Forum vacances

Faire partir vos enfants à la mer, à la montagne, leur faire connaître de nouvelles activités, partir en familles ? Venez découvrir les destinations proposées par la ville en lien avec VVL. Des offres variées, adaptées aux différents âges, des tarifs calculés en fonction des ressources des familles. Exposition photos, rencontres avec les interlocuteurs, préinscriptions.

¬ Samedi 24 mars, de 14 h à 18 h, salon de l'hôtel de ville.

@ préinscription dès le 24 mars sur **mairie-vitry94.fr/vacances**

Humeur

Haut et fort

La cause des femmes, la conquête de l'égalité des droits dans une société tissée d'injustices est loin d'être un combat dépassé. L'inégalité homme-femme est une réalité du monde du travail. On constate encore un gros écart de salaire entre hommes et femmes (17 %). Le recul de l'accueil des enfants de deux ans en maternelle, les fermetures de maternité et de centres d'interruption volontaire de grossesse, le manque de logements sociaux rendent la vie des femmes toujours plus difficile : parce qu'elles vont devoir pallier les carences de services publics, parce qu'elles vont devoir compter et recompter un salaire insuffisant pour faire face à leur quotidien… Parce que la crise est là, on insuffle l'idée du retour de la femme au foyer. Et les idées patriarcales reprennent du poil de la bête. Face aux discriminations, aux risques de régression sociale, d'asphyxie démocratique, portons haut et fort cette journée du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes.

I LA RÉDACTION I

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ANRU

ileDeFrance

VAL de MARNE

Office public de l'habitat de vitry sur seine

vitry-sur-seine

RESTAURANT

Le chantier

Au Chantier, le restaurant du Mac/Val, une cuisine aux formules variées, du petit déjeuner aux after-work culturels du vendredi soir.

¬ Accès par le parc du musée, 18, avenue Eugène-Pelletan ou par l'entrée du musée, 1, place de la Libération
Ouvert les mardi et jeudi de 9 h 30 à 15 h 30, le mercredi de 8 h à 15 h 30, le vendredi de 9 h 30 à 23 h, les samedi et dimanche de 10 h à 19 h
Réservation au 01 46 80 28 77 ou par SMS au 06 99 29 28 77

Au restaurant le Chantier, le cadre est calme et épuré, la baie vitrée ouverte sur le jardin du Musée d'art contemporain du Val-de-Marne (Mac/Val) qui offre à la salle la plus belle terrasse de la ville. Pour ce lieu atypique, Muriel Cariou a souhaité une cuisine de qualité, saine, respectueuse du mode de vie de chacun et accessible à tous. À la carte, les fondations (salades et soupes) côtoient parpaings et gros œuvres (sandwichs). Pour les travaux cuisinés sur le feu, plusieurs propositions, dont "le plat qui change tous les jours pour ne pas dire le plat du jour" tout frais à 9,50 €. Formule économique à 5,50 € et à commander avant 12 heures : le mac'sikou, entendez la boîte à pâtes. En finitions sucrées, de quoi faire rêver : Ikebana en pétale de mangue ou Fracasse de fragilités. Et ne manquer pas l'after-work culturel proposé tous les vendredis soir de 19 h à 23 h.

TRANSPORTS EN COMMUN

Nouveau site

Faciliter les transports en commun des Franciliens, tel est l'objectif du nouveau site Vianavigo du Stif, autorité organisatrice des transports en Île-de-France.

¬ www.vianavigo.com

Pour améliorer l'information mise à la disposition des voyageurs, le Stif a mis en place un nouveau site, des applications pour smartphones et une version Webmobile. Ce site facilite la recherche d'itinéraire en fonction des envies des voyageurs (mode, correspondance, marche à pied…) en s'appuyant sur un nouveau plan des transports en commun schématisé qui prend en compte l'ensemble des modes de transport. Une fonction zoom permet d'agrandir la carte jusqu'à obtenir la localisation des arrêts de bus et de Vélib'. L'application smartphone est téléchargeable gratuitement. Vous pouvez également effectuer cette recherche depuis une votre page Web ou votre blog. Et, bien sûr, créer des alertes e-mails pour obtenir des informations sur l'état du trafic des lignes choisis.

THÉÂTRE

Les ateliers de la Gare

Vos enfants souhaitent découvrir et s'initier au théâtre ? Il reste des places aux ateliers de théâtre amateur proposés par Gare au théâtre aux enfants et aux adolescents.

¬ Gare au théâtre, 13, rue Pierre-Semard
01 55 53 22 22
www.gareautheatre.com

Il y avait les ateliers de théâtre amateurs proposés par Gare au théâtre aux enfants et aux adultes. Depuis la rentrée, la proposition s'est ouverte aux adolescents. Toute l'année, ils découvrent, improvisent, jouent, dansent, chantent… sous la houlette de trois intervenants. Et chaque fin d'année, ils se croisent sur scène pour présenter le fruit de leur travail au public à l'occasion des Rencontres de la Gare. Si vos enfants expriment l'envie de s'initier au théâtre, il reste encore des places aux ateliers adolescents (le mardi soir de 18 h à 20 h, 80 € par trimestre) et enfants (le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30, 80 € par trimestre). Et si l'atelier adultes est complet, rien ne vous empêche de venir assister à leur travail le mardi de 19 h à 22 h. L'envie vous viendra peut-être de vous lancer à votre tour à la rentrée prochaine !

Khoukha Zeghdoudi se bat pour que les femmes aient toute leur place dans la société.

Khoukha Zeghdoudi
Une femme à poigne

Mère de trois enfants et coordinatrice de projets passionnée, elle jongle entre sa vie de famille et son travail au centre social Balzac. Rencontre avec une femme qui a de l'énergie à revendre.

Elle porte bien son nom, Khoukha. *"Un vieux prénom qui veut dire pêche, le fruit, et qui vient de Kabylie"*, cette terre de nomades où elle a vu le jour il y a quarante ans. Et c'est peu dire, car la pêche, Khoukha l'a ! Comme tout le monde, il lui arrive d'avoir des coups de mou. Ses collègues en seraient presque soulagés. Mais cela ne dure jamais longtemps : elle revient toujours en trombe, débordante d'idées.

Aussi loin que Khoukha s'en souvienne, elle a toujours été intéressée par la place des femmes dans la société. *"Peut-être parce que je suis une nana moi-même, mais aussi parce que ma mère m'a toujours dit qu'il ne fallait dépendre de personne"*, explique cette éternelle insoumise.

Parallèlement à ses études, elle fait ses premiers pas au centre social Balzac en tant qu'animatrice bénévole. De sa propre initiative, elle y anime une équipe de basket féminin et emmène un groupe de jeunes filles sur la Côte d'Azur, avant de proposer des séjours mixtes. *"Les mères du quartier sont réticentes à l'idée de laisser partir leurs filles de quinze-seize ans seules. Si elles m'ont fait confiance, c'est parce qu'elles me connaissaient. J'ai grandi à Balzac."*

Vingt ans plus tard, le militantisme de Khoukha, devenue coordinatrice de projets, n'a pas faibli. *"En Kabylie, les femmes partagent leurs problèmes en allant chercher de l'eau au puits,* se souvient-elle. *Ici, entre le mari, l'entretien de la maison, les enfants, elles n'ont plus le temps de se retrouver."* Convaincue de la force du collectif, Khoukha s'emploie à recréer du lien social en favorisant les temps de rencontre. *"Mais échanger ne suffit pas, il faut aussi passer à l'acte."* À l'issue de l'un de ces nombreux projets, "Les femmes sortent de l'ombre", destiné à encourager le retour à l'emploi, certaines participantes se sont révélées. *"Une femme qui ne maîtrisait pas la langue a été embauchée sur un chantier pour préparer les repas des ouvriers. Elle a repris confiance en elle et peut désormais envisager l'avenir"*, sourit-elle. Voilà que la conversation prend un autre tour : une idée de projet lui vient, puis une autre. Infatigable, toujours. ■

« J'ai grandi à Balzac. »

I SHAKTI STAAL I

Du Sifurep à l'Epa-Orsa en passant par VVL et le Sidoresto, Vitry, depuis près d'un siècle, s'est engagé dans des partenariats avec d'autres communes, sur des objets précis, pour mieux rendre service à la population.

Unions libres

Coopérer, quoi de plus naturel. Les villes de banlieue ont développé depuis de très nombreuses années des coopérations pour mieux répondre à certains besoins de la population. Ainsi, Vitry a mis en place après guerre une coopération avec d'autres communes pour favoriser l'accès aux vacances au travers de l'association Vacances, voyages, loisirs (VVL). Aujourd'hui, cette association possède une envergure nationale. En 1976 la ville engageait une coopération avec Choisy pour le chauffage urbain (Sicucv), en 2005 avec Gentilly pour la restauration collective (Sidoresto). Sans compter beaucoup d'autres, pour l'électricité et les réseaux de télécommunications (Sipperec), pour la distribution du gaz (Sigeif), pour la gestion de l'eau (Sedif), le traitement des ordures ménagères (Syctom), la gestion des équipements de pompes funèbres (Sifurep), les actions foncières (Saf94), etc. Syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) ou multiple (Sivom), associations, les coopérations entre communes peuvent prendre des formes diverses, établissement public (EPCI), communauté de communes ou d'agglomération. À Vitry, les élus ont fait le choix de coopérations en union libre, souvent avec leur voisine Ivry, avec qui ils possèdent quelques points communs : une histoire économique et industrielle similaire, des populations proches, des quartiers qui ont tissé des liens entre eux. Jeunes Ivryens et Vitriots se côtoient aux lycées Jean-Macé et Romain-Rolland, des établissements pour lesquels les élus ont travaillé de concert pour qu'ils voient le jour, au forum Avenir et formations initié par les services Jeunesse de ces deux villes. En 1974, Ivry et Vitry créent avec trois autres collectivités le Siim94, un établissement public pour l'informatique et les technologies de l'information et de la communication. Les deux villes se sont aussi retrouvées sur le terrain de la santé, autour de la défense de l'hôpital Jean-Rostand, de la création du pôle gérontologique Charles-Foix, et en 2009, autour de la gestion de la maison médicalisée des Lilas. Sur le terrain de l'emploi aussi, notamment depuis les années deux mille, avec la création, en 1999, de la mission locale pour l'emploi et l'insertion suivie par le plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie). Ivry et Vitry se sont également assises à une même table pour élaborer avec d'autres villes (Alfortville, Choisy, Orly) et le conseil général un projet de territoire qui dépasse les limites communales au sein de l'association créée en 2001 Seine-Amont Développement. Cette intercommunalité de projets a défini pour son territoire des axes de développement économique, de transports en commun, d'aménagement des bords de Seine. Cette réflexion a conduit à interpeller l'État qui a engagé une opération d'intérêt national (OIN) sur ce territoire. Les programmes de l'OIN sont confiés à un établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont, autre forme d'intercommunalité. Avant que le préfet ne l'impose, une autre forme de coopération est à l'étude, une communauté d'agglomération entre les villes d'Ivry, Vitry et Choisy. *"Non pour créer une structure supra communale, mais pour peser plus lourdement vis-à-vis de toutes les structures étatiques, régionales, départementales"*, a assuré le maire, Alain Audoubert, lors de l'assemblée de quartier Gare/Jean-Jaurès. ■

Les coopérations entre communes peuvent prendre des formes diverses.

I SUZANNE THIRY I

1• Préparation des repas au Syndicat intercommunal dans le domaine de la restauration (Sidoresto). 2• Pour mettre en œuvre sa politique éducative et sociale en matière de vacances et de loisirs de l'enfance, Vitry est adhérente à l'association de communes Vacances, voyages, loisirs (VVL). 3• Installation technique du Syndicat intercommunal de chauffage urbain de Choisy-Vitry (Sicucv).

Julien Paisley

Poussage du tablier du pont de franchissement, pour le tramway T7, au-dessus de la RD7 et de l'A106, le 2 février.

Week-end ludique au Mac/Val, le 12 février.

Cours de danse au club Découverte art et nature dans le gymnase Georges-Gosnat, le 12 février.

Anja

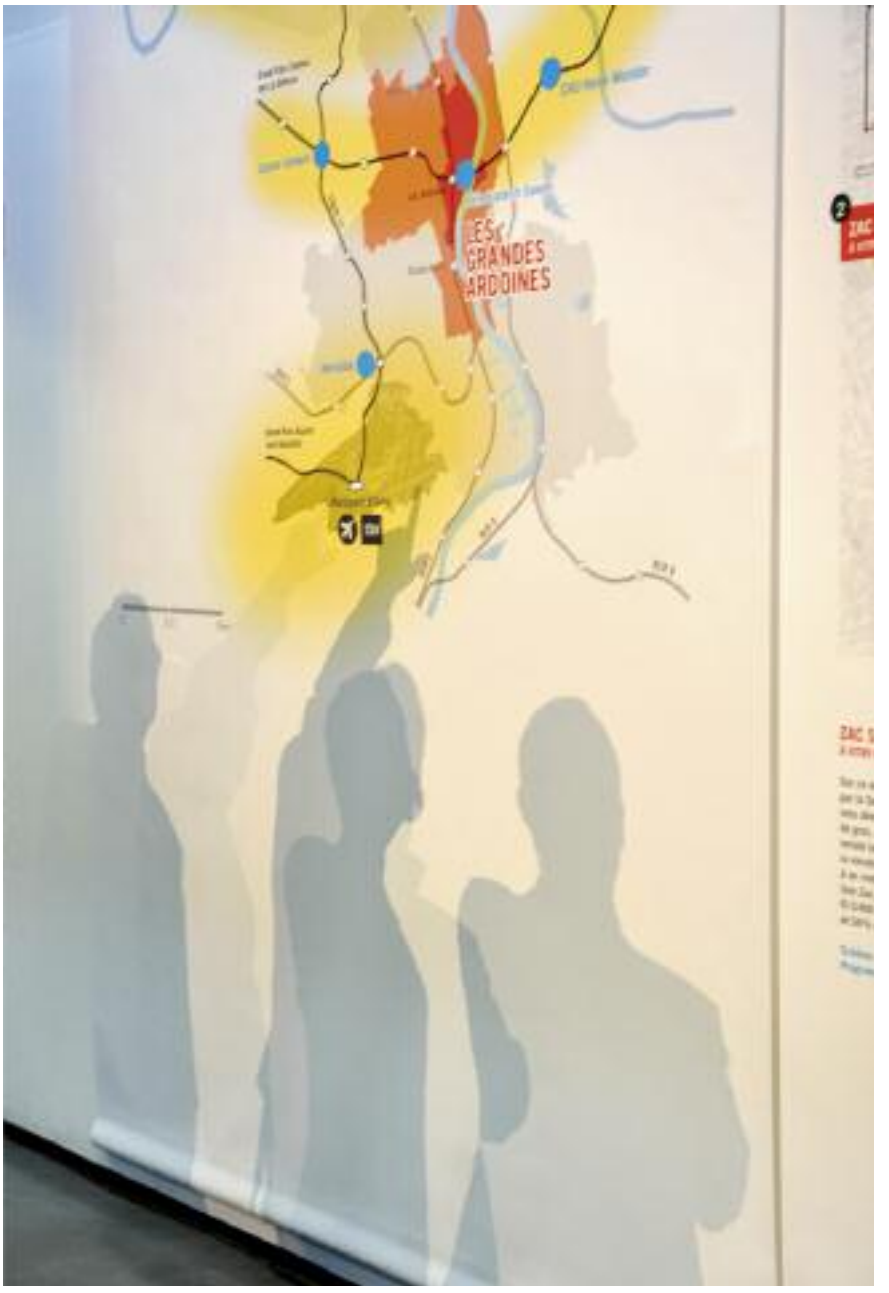

▼ **Présentation du plan de projet des Grandes Ardoines au cours de la signature d'un accord-cadre entre Vitry, Choisy, Alfortville, le département et l'État, au Mac/Val, le 31 janvier.**

MICHEL AUMERCIER

▶ **Manifestation des lycéens de Jean-Macé et des collégiens de Gustave-Monod contre la suppression d'heures d'enseignement, le 10 février.**

Les nouveaux en

jeux de l'eau

Longtemps, l'assainissement s'est articulé autour de la santé publique, occultant la gestion des eaux pluviales. L'urbanisation croissante a ramené cet enjeu sur le devant de la scène, avec des réponses environnementales innovantes qui revisitent la présence de l'eau dans la ville.

Penché au-dessus du regard ouvert sur la chaussée, Gilles surveille l'arrivée de la tête de curage deux mètres plus bas, au niveau du fil d'eau de la canalisation. Objectif atteint. Jean-Baptiste déclenche l'envoi sous pression de l'eau contenue dans la citerne du camion hydrocureur. Des jets de 150 bars sortent de la tête métallique. Une partie du flux, dirigé vers l'arrière, la propulse lentement à l'intérieur du réseau d'assainissement pour un voyage d'une centaine de mètres. Rapatriée vers le regard, la tête chasse devant elle une mixture saumâtre mêlant sable, graviers et végétaux, le produit du curage, promptement aspiré dans la citerne de l'hydrocureur.

En l'espace d'une année, les deux hommes et leurs trois collègues du service Assainissement, déployés sur le terrain, extraient 150 tonnes de boues de curage d'un réseau qui s'étire sur 135 kilomètres. Un double presque parfait de la voirie communale, souterrain, qui assure collecte et transport des eaux usées (90 km) et pluviales (45 km) du territoire vers les grands collecteurs départementaux. Discret patrimoine enchâssé dans le sous-sol, en légère pente, pour assurer un transport gravitaire des effluents, à une profondeur qui varie entre 80 centimètres et 6,5 mètres en fonction des caprices de la topographie. Un patrimoine enfoui, certes, mais qui ne se

DOSSIER RÉALISÉ PAR VÉRONIQUE PETIT

Quelle incidence l'urbanisation a-t-elle sur le cycle de l'eau et la gestion des eaux pluviales ?

Pourquoi la gestion différentiée des eaux usées et pluviales a-t-elle pris le pas sur le tout-à-l'égout ?

Quelle dépollution les effluents de la ville subissent-ils avant leur retour dans la Seine ?

mon avis

Mario Porpiglia, responsable du service Assainissement de la ville

La mission centrale du service est le curage du réseau d'assainissement de 135 kilomètres et de ses 1 800 avaloirs que l'on s'efforce de couvrir en une année. L'équipe est également appelée sur des interventions d'entretien ou d'urgence : vérification de branchements, dératisation, inondation, obstruction du réseau, inspection télévisée de canalisations… Auprès des riverains, elle a une vraie fonction de conseil. Elle intervient aussi quelquefois chez eux, quand ils sont confrontés à un problème difficile qu'ils ne parviennent pas à résoudre, l'idée étant d'apporter le meilleur service public possible.

mon avis

Marie Boschet, habitante du Plateau

On a le sentiment, aujourd'hui, que l'assainissement et l'eau courante ont toujours existé, alors que ce sont des choses relativement récentes. Lorsque nous nous sommes installés avec mes parents sur le Plateau, en 1956, beaucoup de gens se fournissaient en eau grâce au puits qu'ils avaient chez eux. Comme nous n'en avions pas, il nous fallait aller à la fontaine, rue Armangot, et pour la douche, à la douche municipale de Thiais. Lorsque je me suis mariée, nous nous sommes installés rue du Bocage, et le tout-à-l'égout est arrivé plus tard, au début des années quatre-vingt-dix.

laisse pas oublier. La ville consacre chaque année 1,4 million d'euros à la création de nouveaux réseaux, la réhabilitation de canalisations, la reconstruction d'avaloirs…

Dès le XIXe siècle

Les 43 kilomètres de collecteurs départementaux présents dans la ville, gérés par la direction départementale des services de l'Environnement et de l'assainissement (DSEA), offrent un témoignage très concret de l'évolution des pratiques en matière d'assainissement. *"Un tiers d'entre eux, qui constituent le réseau unitaire, sont un héritage de l'ancien département de la Seine, lorsque le tout-à-l'égout fut généralisé dans Paris et sa petite couronne, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle",* nous apprend Ghislaine Chamayou-Machet, chef du service Études générales assainissement – milieux aquatiques. L'autre partie du réseau, qui est en séparatif (15 km d'eaux pluviales et 14 km d'eaux usées), illustre la transition vers l'approche moderne, différentiée : restitution des eaux pluviales au milieu naturel (la Seine) et acheminement des eaux usées vers la station d'épuration de Valenton. Un principe qui permet de ne pas saturer la capacité des réseaux ou de la station en cas de forte pluie. *"Pour quantifier un débit d'eaux usées, on parle de litre par seconde, alors que les débits d'eaux pluviales s'expriment en mètre cube par seconde,* pointe Ghislaine Chamayou-Machet, *le ruissellement créant très vite des volumes importants."*

Bassin de stockage des eaux de pluie dans le quartier du Moulin-Vert.

À l'échelle du département, la gestion du réseau, 900 kilomètres de collecteurs d'un diamètre imposant (2,5 à 3 mètres, pour ceux qui desservent la ville), n'est pas une mince affaire. *"On cumule en effet un certain nombre de difficultés,* poursuit-elle. *Un réseau très dense, avec des zones en séparatif,*

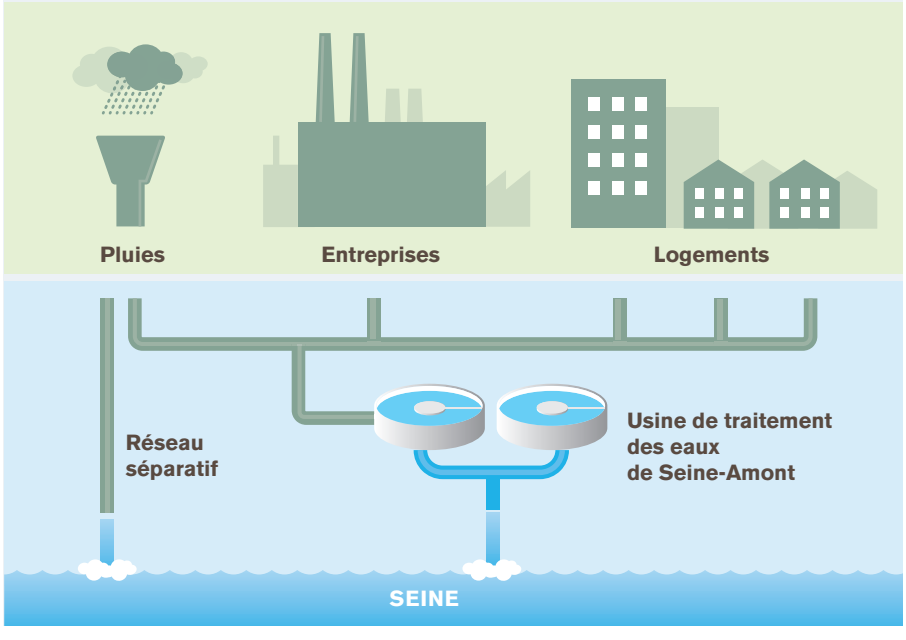

Cycle du traitement des eaux usées et pluviales à Vitry.

Deux agents inspectent les canalisations.

et le réseau historique en unitaire, une topographie mouvementée qui définit 25 bassins versants à l'échelle du département et un grand nombre d'acteurs, les communes, auprès desquelles nous exerçons un rôle de coordination pour homogénéiser les techniques. Cinq usines de production d'eau potable sont en outre implantées sur la Seine et la Marne, ce qui implique d'être particulièrement attentif au prétraitement et à la qualité des rejets." *"Si le concept de base, les tuyaux, n'a pas beaucoup évolué depuis l'époque romaine,* remarque Sophie Giacomazzi, directrice adjointe chargée de la Gestion du patrimoine à la DSEA, *la gestion du système s'est, en revanche, sophistiquée."* Pour preuve, le système de pilotage à distance du réseau depuis le poste central localisé à Maisons-Alfort. *"Il permet d'intervenir sur 157 sites automatisés : stations de pompage, stations anticrue, bassins de rétention ; de déclencher automatiquement la fermeture de vannes ; réguler les niveaux et les débits, grâce à l'intégration d'un certain nombre de données."* Un enjeu majeur de la gestion autonome des eaux pluviales est lié au risque d'inondation. Au cours des dernières décennies, la dynamique d'urbanisation du département a entraîné une imperméabilisation des sols qui concerne aujourd'hui 77 % du territoire (elle est de 96 % à Paris et de 21 % en moyenne, en Île-de-France). Dans le milieu naturel, on estime à 50 % la part d'infiltration de l'eau de pluie dans le sol, à 40 % celle de l'évapotranspiration (la part évaporée dans l'atmosphère, en partie grâce aux végétaux) et à 10 % celle du ruissellement. En ville, la part infiltrée des précipitations se limite à 15 % et celle du ruissellement atteint 55 %, créant des inondations dans les points naturellement vulnérables, lors d'événements pluvieux importants.

Diminuer le risque d'inondation

"Le quartier du Moulin-Vert, qui est une cuvette naturelle, et celui de la Ferme, qui est très plat et en limite de partage des eaux, sont des secteurs sensibles au risque inondation", illustre ainsi Christelle Papaïs, directrice adjointe Voirie-Environnement de Vitry. La mise en séparatif des réseaux, la pose de canalisations surdimensionnées, permettant d'accroître le stockage des eaux

Une histoire !

Juin 1832. Jean Valjean sauve *in extremis* Marius, l'amoureux de Cosette, grièvement blessé pendant l'insurrection républicaine contre la monarchie de Juillet. La fuite de Valjean, chargé du corps inanimé, dans les égouts de Paris, reste une scène majeure des *Misérables*. Négligeant ses héros, Victor Hugo en profite pour inviter le lecteur dans une parenthèse encyclopédique consacrée à "l'intestin de Léviathan". Un "*cloaque, reflet de l'histoire des hommes*", un "*égout, conscience de la ville*", disséqué avec son inoxydable talent. On y découvre, entre autres choses, le travail pionnier de Pierre-Emmanuel Bruneseau, créateur du service des Égouts de Paris, qui transforma, à partir de 1806, "*l'horreur de cette vieille crypte exutoire*" en "*égout propre, froid, tiré au cordeau*". La digression hugolienne nous le rappelle, l'assainissement de Paris est une grande affaire du XIX^{e} siècle. Il est pris en main au Second Empire par l'ingénieur Belgrand qui dote l'égout de son profil moderne. La loi définissant la généralisation du tout-à-l'égout intervient en 1894, les effluents de "*l'appareil digestif de Babylone*" sont désormais dirigés vers des champs d'épuration suburbains.

I Du tout-à-l'égout au réseau séparatif. I

mon avis

Sylvain Leroux,
chef du service municipal Études et travaux des Espaces verts

Les nouveaux espaces de stockage d'eaux pluviales, comme les noues, sont un pas de plus dans la végétalisation de l'espace urbain, avec un impact fort en terme de paysage. On exploite une frange de végétation peu utilisée en ville qui peut attirer, en tant que support de pollinisation, une faune et une flore nouvelles favorisant la biodiversité. La fonction de stockage complexifie néanmoins le choix des plantes qui, en fonction de leur positionnement sur ces ouvrages en talus, seront soumises à une submersion plus ou moins prolongée et à de longues périodes sèches.

mon avis

Emmanuelle Champs,
ingénieur eau-assainissement au service municipal Voirie-Environnement

Une partie des efforts de la ville porte sur la viabilisation des rues non desservies. Cela concerne une centaine d'habitations environ. C'est un exercice complexe, car il s'agit souvent d'anciennes voies privées, très étroites, dont l'élargissement ne peut être réalisé qu'avec l'accord des riverains. C'est aussi une nécessité, car les fosses septiques, qui sont équipées de systèmes anciens, ne sont généralement plus conformes et peuvent polluer la nappe.

pluviales, et l'aménagement de bassins enterrés ont permis de juguler la tendance au Moulin-Vert. Dans le quartier de la Ferme, équipé d'un réseau unitaire, la mise en séparatif se poursuit. Avec la création d'un bassin de stockage – infiltration des eaux pluviales – programmée à la fin de l'année, elle permettra de changer la donne là aussi. Autre illustration avec le quartier du Centre-ville-Grand Ensemble est, où la mise en séparatif du réseau communal et du réseau départemental a fait disparaître la problématique. C'est dans ce secteur, sous la place du Marché, en 1995, que le département a créé son premier grand bassin de rétention d'eaux pluviales, un ouvrage de 50 000 mètres cubes, qui reprend les précipitations du plateau de Villejuif et écrête leur arrivée dans le réseau, limitant les risques d'inondation dans les points bas de Vitry.

Des techniques alternatives

Un œil exercé aura remarqué que l'eau est en train de reconquérir sa place dans la ville. Les noues plantées (rue Charles-Heller, voie des Monis, rue Georges-Carré…) et la multiplication d'espaces végétalisés, permettant l'infiltration ou le stockage temporaire des eaux pluviales (passage Joliot-Curie, noues et bassins des squares Balzac et Fourier…), sont la partie visible de cette révolution fondée sur un principe simple : piéger l'eau là où elle tombe, en travaillant sur la capacité d'infiltration ou de stockage. Moins visibles, les chaussées réservoir (prolongement de la rue Voltaire), l'utilisation de matériaux de revêtement poreux (rue Doisneau) ou les puisards, qui privilégient une infiltration verticale de l'eau, font partie de l'arsenal couramment utilisé. L'avantage de ces techniques alternatives ? *"On retrouve un cycle naturel de l'eau, court, avec des apports marginaux au réseau",* expose Christelle Papaïs. *"Cette gestion de l'eau à la source est très importante dans le travail réalisé auprès des riverains,* souligne Emmanuelle Champs, ingénieur eau-assainissement au service municipal Voirie-Environnement. *À la différence des eaux usées, la ville n'est pas tenue d'accepter les eaux pluviales, et l'on demande aux gens d'en prendre une partie ou la totalité en charge selon les conditions du site.*

Deux techniques de filtrage des eaux de pluie : la noue rue Charles-Heller (ci-dessus) et l'aménagement d'une tranchée drainante rue Dalou.

Ainsi, les projets de construction intègrent, souvent sans difficulté, un bac de récupération des eaux pluviales, un puisard ou une toiture végétalisée. Lors des opérations de création ou de mise en séparatif de réseau, un partenariat avec l'Agence de l'eau permet d'accompagner les habitants et de subventionner les travaux. Les préconisations doivent bien sûr prendre en compte les contraintes du sous-sol, comme la présence d'anciennes carrières."

Dernier acte de cette révolution, les eaux pluviales sont en train de troquer leur statut de nuisance contre celui d'atout paysager dans la trame urbaine. *"La Zac Rouget-de-Lisle a fait l'objet de prescriptions environnementales qui limitent très strictement les rejets d'eaux pluviales et établissent des surfaces de pleine terre obligatoires, favorisant l'infiltration"*, observe ainsi Pascale Dauphin, responsable du service Ingénierie et suivi opérationnel de la direction municipale du Développement urbain. Résultat ? Une bonne dose de chlorophylle à base de toitures-terrasses végétalisées et d'espaces verts qui représentent un tiers de l'emprise du projet. L'identité résolument verte du nouveau quartier est agrémentée de quelques touches de bleu, puisque noues et jeux d'eau font partie des aménagements proposés pour l'espace public. Les études consacrées à l'aménagement du secteur des Ardoines, qui creusent le même sillon, entérinent ce retour en vedette de l'eau dans la ville. ■

Zoom sur votre facture d'eau

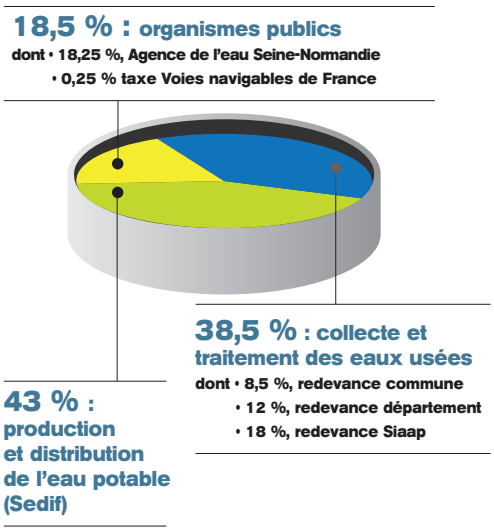
18,5 % : organismes publics
dont • 18,25 %, Agence de l'eau Seine-Normandie
• 0,25 % taxe Voies navigables de France
38,5 % : collecte et traitement des eaux usées
dont • 8,5 %, redevance commune
• 12 %, redevance département
• 18 %, redevance Siaap
43 % : production et distribution de l'eau potable (Sedif)

Respecter le cycle naturel de l'eau

Cécile Veyrunes-Legrain,
adjointe au maire déléguée à l'Environnement, l'eau et l'assainissement

Quelles sont les orientations privilégiées par la ville en matière d'assainissement ?

La ville gère son réseau d'assainissement en régie, ce qui permet d'avoir une connaissance fine du territoire et de répondre avec pertinence aux problématiques urgentes. Vitry a en effet des points hauts, bas, plats, des cuvettes, des carrières qui peuvent représenter des fragilités.
Pour ce qui est des investissements, il faut essayer d'avancer sur tous les fronts : la mise en séparatif du réseau, l'extension, l'entretien, la conservation du réseau…
Dans le domaine des eaux pluviales, nous privilégions une gestion intégrée qui vise à agir en amont, à la parcelle, en créant des espaces d'infiltration de l'eau ou de stockage temporaire, pour ne pas peser sur la capacité du réseau ou de l'usine d'épuration. On est ainsi plus respectueux du cycle naturel de l'eau.

L'environnement est devenu un sujet majeur pour l'assainissement ?

L'assainissement relève à la fois de la santé publique et de l'environnement. La collecte en réseau des eaux usées a représenté une avancée importante. Mais il faudrait aussi nous pencher sur notre usage de l'eau. Toute notre consommation domestique est assurée avec de l'eau potable, utilisée en majeure partie pour des usages sanitaires. De façon générale, on s'est détourné de l'eau qui a été captée et occultée du paysage urbain. Nous réfléchissons à lui restituer une visibilité en travaillant autour des sources présentes dans la ville. Rétablir une circulation en surface amènerait de l'humidité en période estivale, tout en contribuant au paysage et à la biodiversité. Une purification de cette eau très calcaire permettrait de l'utiliser pour les espaces verts.

Reste-t-il des points noirs dans le quotidien du réseau d'assainissement ?

On a des endroits sensibles, car la ville se transforme, ce qui implique de redimensionner les réseaux. Mais les campagnes de travaux réalisées apportent des améliorations notables, dans le quartier du Moulin-Vert, en particulier. On rencontre aujourd'hui une problématique nouvelle liée à la transformation de sous-sols et garages en pièces à vivre. L'installation de sanitaires au-dessous du niveau du réseau, sans dispositif tampon, peut créer un reflux des eaux d'égout vers le sous-sol. Il faut vraiment que les habitants y soient attentifs et s'équipent en conséquence.

I La ville a choisi de gérer en régie son réseau d'assainissement. I

I N'en jetez plus ! I

Vendredi 27 janvier. Intervention d'urgence sur une canalisation. Après plusieurs heures d'efforts, le réseau régurgite un impressionnant bouchon formé de lingettes. Non dégradables, elles sont devenus un véritable fléau : obstruction des réseaux, dysfonctionnement des pompes de relevage, accumulation à la station d'épuration… Oubliez les toillettes et jetez-les, avec vos ordures ménagères, dans la poubelle.

L'épuration, dernier maillon de la chaîne

La dépollution des eaux usées et pluviales est un enjeu essentiel pour la protection de l'environnement.

Collectées, transportées, les eaux usées de la ville terminent leur voyage à l'usine d'épuration Seine-Amont de Valenton, gérée par le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap). Quelque 600 000 mètres cubes d'effluents, correspondant à 2,5 millions "d'équivalents habitants", sont traités chaque jour par les deux chaînes de dépollution implantées sur le site de 80 hectares.

Au menu, un lavage en règle des eaux salies avant le retour à la Seine. Première pollution ciblée, les déchets volumineux, écartés par la circulation des eaux au travers de grilles mécaniques. Viennent ensuite les sables et les graisses. Les premiers sont isolés par décantation, les secondes sont repêchées en surface grâce à l'insufflation d'air dans le bassin. Prochaine cible, les matières en suspension (MES). La circulation très lente de l'eau dans les décanteurs de 52 mètres de diamètre permet la sédimentation des particules.

Une fois bouclées ces opérations de séparation physiques et mécaniques, l'épuration biologique des pollutions dissoutes peut s'engager. Dans le collimateur, les pollutions carbonées, azotées et phosphorées que l'on dégrade par un traitement de boues activées, un procédé qui s'assimile à une intensification du processus naturel

Les pieds dans le plat

Jean-François Munoz, directeur du laboratoire d'hydrologie de Nancy, Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses).

La qualité de l'eau est très surveillée, et pourtant la recherche s'intéresse au risque sanitaire de nouvelles substances ?

La surveillance des aliments s'inscrit dans le cadre d'une directive européenne sur les produits alimentaires appelée "Paquet hygiène", qui contribue à assurer la santé des consommateurs. Pour l'eau, on part du principe qu'il ne s'agit pas d'un produit comme les autres puisque le consommateur n'a pas le choix, il dispose de l'eau que lui fournit son robinet. Cela appelle des modes de contrôle spécifiques, et la réglementation européenne sur les paramètres microbiologiques et chimiques couvre un très grand nombre de risques. La prise de conscience sur les nouvelles substances est liée au progrès des moyens analytiques permettant de descendre de l'échelle du microgramme à celle du nanogramme. On se pose donc la question des risques sanitaires de ces composés, même présents à l'état de traces.

Quels sont les autres grands domaines de vos études ?

Dans le domaine des eaux brutes, de surface ou souterraines, on couvre un spectre très large de micropolluants organiques liés à l'activité humaine ou industrielle : pesticides, composés chimiques, médicaments, détergents… Certaines substances particulièrement toxiques comme les PCB[1] ou les HAP[2] sont déjà surveillées. Pour ce qui est des eaux traitées, nos recherches s'exercent sur les sous-produits de chloration créés lors du processus de potabilisation et sur leur interaction avec les matériaux en contact dans le réseau de distribution.

Que nous apprend la dernière étude sur les résidus médicamenteux dans l'eau ?

Nous avons travaillé à partir d'un échantillonnage couvrant 25 % de l'eau consommée en France, pour établir une cartographie et un niveau moyen de concentration. C'est à partir de ce niveau moyen, établi entre 10 et 50 nanogrammes, que l'on va pouvoir travailler à l'évaluation des risques. Conformément aux critères de recherche définis pour l'étude, nous avons retrouvé l'ensemble des grandes familles pharmacologiques. On peut aussi remarquer que les échantillons d'eau traitée présentent des valeurs quatre fois inférieures à celles de l'eau brute.

[1] Famille de molécules de synthèse interdite en France depuis 1987
[2] Sous-famille des hydrocarbures aromatiques. Composés issus, entre autres, de la combustion de carburant automobile, de bois, charbon…

L'usine d'épuration Seine-Amont de Valenton traite les eaux usées et pluviales avant leur rejet dans la Seine.

d'autoépuration des cours d'eau. Elles s'éliminent au contact de bactéries naturellement présentes dans l'eau, dans un environnement enrichi ou appauvri en oxygène. Les exigences épuratoires fixées par la directive européenne de 1991 sur les eaux résiduaires urbaines sont désormais atteintes.

Les eaux pluviales, qui se chargent dans l'atmosphère ou lors du ruissellement sur les toitures (zinc…) et les chaussées (hydrocarbures, huiles, détergents…) de microparticules et de déchets divers, ne méritent pas moins d'attention. *"Les eaux pluviales reçues par le bassin de stockage de la place Jean-Martin, chargées de toutes ces matières en suspension, sont, elles aussi, en fin de pluie, réorientées vers la station d'épuration,* illustre ainsi Sophie Giacomazzi, directrice adjointe chargée de la Gestion du patrimoine à la direction départementale des services de l'Environnement et de l'assainissement (DSEA). *Les nouveaux bassins sont équipés de filtres lamellaires, assurant directement un traitement des pollutions avant rejet au milieu naturel."* Parallèlement, la DSEA approfondit la qualité du traitement en créant des stations de dépollution*.

Les dispositifs aménagés en amont – les chambres à sable positionnées sur le réseau qui piègent aussi certains polluants, les dessableurs et séparateurs d'hydrocarbures imposés par la commune lors de l'aménagement de parkings et d'aires industrielles – jouent eux aussi un rôle crucial. Sans compter la révolution dans les usages, comme la politique "zéro phyto" adoptée par la ville.

* L'une d'elles est en projet à Vitry, dans le cadre de l'aménagement d'une station anticrue accompagnant la création d'un nouvel exutoire, dans le secteur des Ardoines

Contexte réglementaire

- La gestion de l'assainissement est encadrée par le code de la Santé publique, le code des Collectivités territoriales et le code de l'Environnement, une législation fortement nourrie par la directive européenne concernant les eaux résiduaires urbaines, adoptée en 1991.
- À ce titre, les communes ont la responsabilité de l'assainissement collectif, de son contrôle, et de l'élimination des boues produites.
- Pour les habitants, le raccordement au réseau d'eaux usées est une obligation. Ils disposent d'un délai de deux ans pour se raccorder, à partir de la date de mise en service. À noter : la redevance assainissement est appliquée dès le raccordement, avant cela le propriétaire est astreint au paiement d'une somme équivalente.
- Le règlement du service communal de l'Assainissement, adopté par le conseil municipal en juin 2006, détaille les conditions de raccordement et de déversement des effluents dans la ville. Il est disponible à la direction des services techniques.

REPÈRES

Aménagé à 60 % en séparatif, le réseau d'assainissement vitriot de 135 kilomètres, équipé de 1 800 avaloirs, se divise en 90 km de canalisations d'eaux usées et 45 km de canalisations d'eaux pluviales, dont 3,6 km d'ovoïdes visitables. 5 300 regards permettent d'y accéder. Son entretien est assuré en régie par un service de 6 personnes. Une centaine d'habitations doivent encore être desservies en assainissement collectif. L'assainissement représente 38 % de la facture d'eau potable, dont une redevance de 8 % perçue par la commune pour financer les investissements réalisés sur le réseau.

MICHEL AUMERCIER

I CINÉ JUNIOR I

Vitry fait son cinéma

De la salle 1 des 3 Cinés Robespierre souffle un vent de jeunesse salvateur ce dimanche 12 février. Des dizaines de collégiens, venus de tout le Val-de-Marne, célèbrent joyeusement la clôture du 22e festival Ciné Junior. Tour à tour, les représentants des différentes classes annoncent le film qu'ils ont préféré sur les sept longs-métrages en compétition. Si les étudiants plébiscitent largement *En el nombre de la hija,* de Tania Hermida, c'est finalement *El Premio,* film mexicain de Paula Markovitch, qui remporte le Grand Prix Ciné Junior. Le président du jury, le réalisateur Manuel Poirier, est ensuite revenu sur son parcours tout en essayant de transmettre sa passion à la jeune génération. Le goûter organisé marque la fin de cette expérience enrichissante au cours de laquelle le cinéma devient une lucarne sur d'autres cultures et d'autres civilisations, qui ne valent pas forcément moins que la nôtre !

I HUGO DERRIENNIC I

vidéo du festival sur www.mairie-vitry94/video

I **Lycée Romain-Rolland** I THÉÂTRE JEAN-VILAR I

Les décodeurs

ANJA

Durant une semaine, du 30 janvier au 3 février, des élèves de première ES du lycée Romain-Rolland, épaulés par la compagnie Adesso e Sempre, ont passé au crible notre actualité. Décapant.

Sous ses airs de ne pas y toucher, ce JT-là porte un regard très fin sur notre époque. Disons aussi qu'il n'est pas tout à fait comme ceux auxquels nous sommes habitués : ce JT – entendez journal théâtral – se déroule sur scène, celle de la salle polyvalente du lycée Romain-Rolland, et devant près de deux cents élèves et enseignants. Et s'il reprend les gimmicks de nos journaux télévisés, à l'image des jingles ou voix tonitruantes, c'est finalement pour mieux les décoder, comme l'explique Inès, seize ans, l'une des cinquante élèves de première ES qui a participé à cette création. *"Restituer l'information est passionnant, mais l'exercice est périlleux, nous l'avons nous-mêmes constaté : l'écriture, le ton employé, le choix des sujets. Il est vite possible de tomber dans de l'information "faits-divers" ou spectacle – même si dans le cas présent, nous réalisions justement un spectacle."* Une analyse que n'aurait pas reniée Pierre Bourdieu. Le sociologue ne disait-il pas que *"les faits-divers font diversion"*, en cela qu'ils détournent notre attention de réalités plus profondes ? De quoi y voir un lien avec les cours ? *"Du point de vue éducatif, l'objectif de cette création, réalisée avec la compagnie Adesso e Sempre, était, plus modestement, de permettre aux étudiants de s'ouvrir aux médias et d'apprendre à décrypter les récits selon qu'il s'agisse de telle ou telle autre presse d'opinion"*, précisent Jean-Christophe Candela et Loïc Murant. Mais, reconnaissent les deux enseignants, l'expérience a de loin dépassé les attentes. Une vision partagée par Catherine Léger, responsable des actions culturelles au théâtre Jean-Vilar : *"quelques élèves ayant participé à cette semaine de résidence vont même intégrer le travail autour de* Chronique d'une création, *le spectacle que présentera en avril la compagnie Adesso e Sempre au théâtre".*

I ANTHONY LEROI I

Le championnat de futsal des centres de quartier permet de sensibiliser les jeunes aux vraies règles de cette discipline sportive.

I **Centre de quartier** I CHAMPIONNAT I

En mode **futsal**

Le coup d'envoi d'un championnat de futsal des centres de quartier vient d'être sifflé. Une vingtaine d'équipes participent à cette nouvelle compétition sportive.

Jour de match à la halle des sports : "Robespierre SBR 1000" affronte "Rabelais Africa United". Derrière des dénominations peu communes se cachent deux éléments du championnat de futsal des centres de quartier. Ce mercredi après-midi de février, les centres préados Robespierre et Rabelais. Le championnat a vu le jour il y a quelques semaines et compte une vingtaine d'équipes réparties en deux compétitions (11-13 ans ; 14-16 ans). Adlene Chennine, directeur du centre de quartier Rabelais, donne ici corps à un projet longtemps mûri : *"Le futsal est en plein essor, les gamins y jouent, mais à leur manière. L'idée est de profiter de cet intérêt pour les sensibiliser aux vraies règles de cette discipline"*. Un dessein sportif doublé d'une notion d'engagement. La compétition a lieu dans un cadre formel : inscription obligatoire des joueurs, composition des équipes définie et couchée sur le papier avec photos, noms, etc. Sur le terrain, Adlene Chennine distribue les chasubles et procède à une piqûre de rappel sur les lois du jeu : *"Pas de passe au gardien, respect de la distance réglementaire pour une remise en jeu…" "Les jeunes étaient tout de suite partants"*, remarque Abdelhafide Khecha, directeur du centre Robespierre. *"Ce projet va me permettre de progresser,* estime Kader, treize ans, déjà licencié dans un club. *L'aspect compétition a été un plus pour m'inscrire."* La rencontre est terminée, large victoire de Rabelais (18-5). Une entrée en matière difficile pour les jeunes du centre Robespierre, mais le championnat débute à peine. Coup de sifflet final prévu en juin. ■

I STÉPHANE LAFORGE I

L'amour est **poésie**

L'amour en mots. À l'occasion de la Saint-Valentin, plus de quatre-vingts personnes, dont une quarantaine de Vitriots, ont participé au concours de poésie "Votre plus beau poème d'amour" relancée par l'Urbaine de poésie et le Centre culturel de Vitry. Un concours attendu. Le jury, composé de libraire, écrivains et responsables culturels, en a présélectionné trente et un. Les deux premiers de chaque catégorie seront édités. *"Des poèmes de qualité"*, souligne Jean-Pierre Lemesle, poète et membre du jury et de l'Urbaine de poésie, qui souhaite l'an prochain lui redonner sa dimension internationale. Voici quelques vers d'une fillette de Vitry, Marina, neuf ans et demi, qui a obtenu le premier prix dans la catégorie Enfant pour son poème intitulé *Petit arbre* :

Petit arbre, toi qui grandit
Pendant plusieurs mois, plusieurs années,
plusieurs millions d'années,
Peux-tu me dire comment faire pour avoir
une amoureuse ?
C'est très simple,
D'abord je la caresse avec mes plus belles feuilles…

Retrouvez les huit poèmes sélectionnés sur www.mairie-vitry94.fr

| Débat | D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE |

N'augmentons pas le

En présentant les orientations budgétaires de la ville pour l'année 2012, ambitieuses et solidaires, le maire a ouvert le débat qui a occupé une grande partie de la séance.

Le Lion d'or, un exemple de programme de logements sociaux en partie financés par la ville.

"*Depuis le mois de juin, le bureau municipal et les services travaillent à établir des prévisions budgétaires les plus proches possibles de la réalité et susceptibles d'aboutir à un équilibre*", rappelait le maire, Alain Audoubert, avant d'énoncer les six orientations budgétaires proposées pour l'année 2012. La première : aucune suppression ou réduction des services publics de la ville malgré la pression exercée sur ses ressources. "*Je vous propose de ne pas nous inscrire dans la volonté affichée par l'État de diminuer les services rendus à la population, ou de supprimer des emplois communaux,* annonçait le maire. *Les réductions fiscales et les exonérations attribuées aux grandes entreprises, ainsi que la suppression de la taxe professionnelle, font perdre de l'argent à l'État, mais aussi aux communes, puisqu'elles ne sont pas intégralement compensées. Depuis 2004, à Vitry, on a ainsi perdu de l'ordre de six millions d'euros.*" Deuxième orientation : contenir au strict nécessaire les dépenses de fonctionnement et les frais de gestion. Une troisième orientation, sociale : ne pas porter atteinte au pouvoir d'achat des Vitriots, déjà durement touché, en n'augmentant pas les taux des impôts sur les ménages, seul celui de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, parmi les plus faibles du Val-de-Marne, progressera de 5 % pour faire face aux dépenses nouvelles ; en n'augmentant que de 1 % les tarifs des activités ; en ne modifiant pas les tarifs de la restauration scolaire et des classes de découverte.

Un haut niveau d'investissement

Quatrième orientation : aider fortement ce qui contribue à la vie sociale, c'est-à-dire les associations, avec une hausse d'environ 2 % de leurs subventions, et les activités vers les retraités. Cinquième orientation : poursuivre l'effort de renouvellement urbain et de développement durable, notamment avec le soutien au logement social qui représente près de six millions d'euros chaque année. Sixième orientation : poursuivre un haut niveau d'investissement pour l'équipement de la ville (sur la base d'un autofinancement fixé à 7 500 000 euros et d'un emprunt à 17 500 000 euros) et l'entretien de son patrimoine. "*En décembre, l'équilibre était atteint à un peu plus de deux cent deux millions d'euros,* expliquait Alain Audoubert. *Mais depuis, la loi de finance 2012 adoptée par l'État est venue bousculer cet équilibre en créant un déficit d'un million cent mille euros.*" Pour revenir à l'équilibre, plusieurs pistes sont envisageables : une augmentation des taux de fiscalité de 1,5 %, une diminution de l'investissement ou un accroissement au recours à l'emprunt. "*Je souhaite votre avis sur ces hypothèses,* déclarait Alain Audoubert. *Pour ma part, je suis convaincu que nous ne devons pas augmenter le taux des impôts.*" Un avis partagé par Jean Couthures (Mouvement unitaire et progressiste), qui proposait de différer les dotations d'investissement d'envergure, d'accroître l'emprunt en insistant sur le risque "*d'une perte d'autonomie et de libre gestion communale dans l'attente de la création d'une hypothétique banque mixte*", ou encore d'étudier la possibilité "*de mutualiser une masse plus importante d'emprunts, mais à des taux moindres dans le cadre de la future communauté d'agglomération avec Ivry et Choisy, […] car nous sommes*

| Vote du budget le 28 mars. |

taux des impôts

loin du compte dans la construction nécessaire de logements sociaux de qualité en Seine-Amont." Fabienne Le Corre (groupe Communiste, républicain et citoyen) se réjouissait quant à elle de la cohérence des orientations budgétaires proposées avec ses délégations aux Affaires sociales, à la solidarité, aux retraités et tout particulièrement au droit aux vacances. Maurice Tzinmann (groupe Parti radical de gauche), pour sa part, soulignait l'adhésion à ces orientations exprimée par les Vitriots lors des assemblées générales de quartier, tout en rappelant son attachement au développement économique de la ville et en exprimant son inquiétude face à la gravité de la situation qui pourrait s'accroître après les élections. Favorable à l'emprunt, il soulignait cependant qu'il *"doit être à caractère productif"*. Jean-Marc Bourjac (groupe Parti socialiste) rappelait ensuite que rien ne serait épargné à notre ville cette année : *"Selon des critères proprement scandaleux, Vitry serait éligible à un versement au Fonds national de péréquation de l'ordre de 746 000 euros. La loi de finance pourrait conduire à voir le fonds social de la région Île-de-France, versé par l'État, réduit de 610 000 euros. La dotation globale de fonctionnement de l'État est revalorisée bien en dessous de l'inflation, et ne parlons pas de la taxe professionnelle dont la suppression est compensée de façon plus que discutable"*.

Mille quatre cents logements par an

Dans ce contexte, il qualifiait les orientations budgétaires proposées par le maire de *"dynamiques, sociales et hautes en couleur"*. En l'absence de chiffre à cette étape d'élaboration du budget, Isabelle Agier (groupe Verts) revenait sur le contexte actuel, marqué par des crises. *"La première, de confiance, liée au non-respect par l'État du pacte passé avec les territoires. La seconde, du système financier et de ses déclinaisons locales, limitant l'autonomie des collectivités qui ne disposent plus que du levier de la dette pour assumer leurs interventions. Le principe même de décentralisation est remis en cause et l'année 2012 sera peut-être celle d'une crise démocratique majeure ou d'un changement de paradigme."*

S'associant à l'inquiétude exprimée, Sylvie Vassalo (groupe Vitry alternative à gauche, unitaire, écologique et sociale) attirait l'attention sur le fait qu'*"en période de difficulté budgétaire il faut être particulièrement attentif aux investissements liés à l'avenir. Concernant la lecture publique et la culture, il me semble que nous sommes dans une période de mutation liée au numérique, qui pose des questions de démocratisation de la culture, de mixité des formes de création. Je pense à ce qui peut permettre l'intégration de plateformes de diffusion de contenus culturels sur le Net, de supports numériques ou d'automatisation des prêts"*. Bertrand Potier (groupe Parti de gauche) réclamait quant à lui une réforme de la fiscalité telle que *"l'État joue son rôle en terme de cohésion sociale et qu'un recours à l'emprunt soit possible sans que ce soient les banques qui s'enrichissent"*. Il demandait ensuite un plan de financement actualisé de la collecte pneumatique et proposait de réfléchir à la mise en place d'une taxe de séjour. Évelyne Rabardel (présidente du groupe Communiste, républicain et citoyen) déclarait enfin partager l'état d'esprit avec lequel le maire conduit le débat budgétaire. *"Il n'y a en effet pas assez de construction de logements sociaux,* déclarait Alain Audoubert, en conclusion au débat d'orientations budgétaires. *Mais nous sommes maintenant engagés avec l'État dans un protocole d'accord qui préfigure le contrat de développement territorial Choisy-Vitry-Alfortville sur l'objectif de mille quatre cents logements sociaux par an."* Et de rappeler que s'il n'est pas facile pour les villes d'obtenir des emprunts, *"Vitry est peu endettée et dispose d'une bonne image"*. ■

I MARJORIE ANDRÈS I

De nouvelles **menaces**

En fin de séance, le conseil municipal a adopté à l'unanimité une déclaration de protestation contre la carte scolaire annoncée pour la rentrée.

"Il y aura huit cent cinquante élèves de plus à la rentrée prochaine dans le Val-de-Marne et la proposition de l'inspection académique est de supprimer quarante-neuf postes, ce qui se concrétisera par cent vingt-cinq fermetures de postes, annonçait Dominique Étave (groupe Communiste, républicain et citoyen), adjointe au maire chargée de l'Éducation, en fin de séance. *Et Vitry est la ville la plus touchée."* En effet, sont annoncées les fermetures de neuf classes en zone d'éducation prioritaire (Zep), dans des secteurs où tous les moyens d'aide aux élèves en difficulté ont déjà été supprimés, et essentiellement en maternelle alors que le nombre d'enfants de moins de trois ans scolarisés n'a jamais été aussi faible ; d'une classe d'adaptation (Clad) à E.-Cotton ; de deux postes d'adaptation du Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (Rased) à D.-Diderot et J.-Verne ; de moyens supplémentaires Zep à A.-France et V.-Hugo. *"La situation est dramatique,* déclarait Dominique Étave. *Les enseignants et les parents d'élèves se sont mobilisés, nous les avons accompagnés à un certain nombre de délégations. À cette heure, l'inspection d'académie n'a reculé sur rien, notamment pas sur les postes spécialisés destinés aux enfants qui en ont le plus besoin."* À cela s'ajoutent des difficultés pour les remplacements qui ne sont pratiquement pas assurés en maternelle et de moins en moins en élémentaire, et des dotations horaires globales (DHG) dans le secondaire qui annoncent une situation dramatique. Enfin, l'insuffisance du nombre de personnel de vie scolaire et la précarité de leur statut sont inacceptables au regard des besoins sur la ville. Constatant d'année en année la dégradation du système éducatif, le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une déclaration de protestation et de soutien à la communauté éducative, par laquelle il s'oppose fermement à toutes mesures de réduction des moyens accordés aux élèves de Vitry, demande à l'inspection académique et au ministre de l'Éducation nationale de renoncer à ces mesures qui aggravent la situation du système éducatif et de tenir compte des réalités de la ville, apporte tout son soutien aux actions des enseignants et des parents d'élèves, demande à la population de Vitry d'en être solidaire et de s'y associer.

I MARJORIE ANDRÈS I

C'est voté

- Participation financière de la ville au Fonds de solidarité pour l'habitat pour l'année 2012.
- Élection des représentants du conseil municipal au jury du marché de conception-réalisation pour la construction du nouveau centre aquatique du 8-Mai-1945 et fixation du montant d'une indemnité pour les personnalités du jury (abstention du groupe Vitry alternative à gauche, unitaire, écologique et sociale, en raison du mode de désignation des représentants).
- Fixation des tarifs (symboliques) de vente des composteurs domestiques et lombricomposteurs.
- Dénomination du prolongement de la rue Voltaire : rue Voltaire.
- Avenant à la convention de délégation de service public confiée à la Semise pour la gestion des parcs de stationnement en ouvrage sur la ville (abstention de Bernard Benyacar du groupe Lutte ouvrière, en raison de l'augmentation des tarifs des parkings).

Alain Audoubert
maire
sur rendez-vous
compétence générale, développement urbain, prospective, intercommunalité.

Jean-Claude Kennedy
1er adjoint
finances et budget ; politique des ressources humaines et personnel communal ; affaires civiles, réglementaires et juridiques ; sports ; anciens combattants.

Dominique Étave
2e adjointe
éducation, affaires familiales ; enfance, activités post et périscolaires, ludothèques, restauration ; personnes handicapées.

Jean-Marc Bourjac
3e adjoint
santé, prévention, centre municipal de santé ; centre médico-psycho-pédagogique ; hygiène publique.

Cécile Veyrunes-Legrain
4e adjointe
environnement, propreté de la ville, gestion des déchets et tri sélectif ; travaux de voirie, eau et assainissement ; moyens logistiques, parc automobile ; patrimoine communal, architecture et travaux dans les bâtiments publics ; relations publiques, fêtes et cérémonies.

Michel Leprêtre
5e adjoint
aménagement, urbanisme réglementaire et opérationnel ; développement économique et emploi ; habitat et logement ; commission départementale de l'équipement commercial.

Michelle Viguié
6e adjointe
petite enfance, crèches, protection maternelle et infantile (PMI), relais d'assistantes maternelles ; commissions de sécurité.

Bertrand Potier
7e adjoint
enseignements secondaires, professionnels et supérieurs ; recherche scientifique et technique (Matériaupôle, Explor@dôme...), et leurs liens avec les besoins d'emplois etle développement économique.

Fabienne Le Corre
8e adjointe
affaires sociales, commission de défense des familles, relations avec le CCAS ; solidarité, personnes retraitées et personnes âgées ; office municipal de l'immigration (OMI) ; vacances pour tous les âges.

Isabelle Agier
9e adjointe
qualité de l'espace public (esthétique urbaine et paysagère) ; parcs urbains et espaces verts ; préservation de la biodiversité.

Sophie Germa
10e adjointe
culture, bibliothèque, cinémas, galerie, théâtre municipal, Écoles municipales artistiques ; relations avec le Centre culturel de Vitry ; jeunesse.

Jean-Pierre Moineau
11e adjoint
information, communication, nouvelles technologies ; vie de quartier, gestion urbaine de proximité ; vie associative, Maison de la vie associative ; sécurité publique, contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance ; relations avec les conseillers municipaux.

Rémi Chicot
12e adjoint
circulation, stationnement ; pistes cyclables et circulations douces ; sécurité routière ; police municipale.

Sonia Guénine
13e adjointe
relations, solidarité et coopérations internationales, jumelage ; culture de paix.

Maurice Tzinmann
14e adjoint
élaboration et suivi des dispositifs "politique de la ville" (État, région, département) ; développement du commerce de proximité et de l'artisanat ; marchés aux comestibles.

Jean Couthures
conseiller municipal délégué
économie sociale et solidaire ; commerce équitable.

Bernadette Ebode Ondobo
conseillère municipale déléguée
protection maternelle et infantile.

Philippe Beyssi
conseiller municipal délégué
organismes paritaires du personnel ; devoir de mémoire et liaison avec les associations d'anciens combattants.

Sylvie Vassallo
conseillère municipale déléguée
la promotion de l'écrit, du livre et de la lecture ; la démocratisation de l'accès à Internet et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Saïd Omouri
conseiller municipal délégué
les centres de loisirs (maternels, primaires, préadolescents).

Luc Ladire
conseiller municipal délégué
l'action municipale en faveur des étudiants, l'accompagnement de leurs études, l'accès à l'information, aux droits, aux bourses... ; leur intégration dans la ville, l'accès au logement, aux loisirs et aux activités culturelles et sportives locales, leur participation à la vie associative ; la mise en place d'initiatives de concertation à leur intention.

Djamel Hamani
conseiller municipal délégué
la mission locale Ivry-Vitry et le Plie.

Conseillers généraux

Pierre Bell-Lloch
sur rendez-vous
• hôtel de ville : 01 46 82 84 56
• salle Jean-Bécot rue de la Fraternité : le 1er samedi de chaque mois de 10 h à 12 h
• salle Auber 18 rue Auber : le 2e mercredi de chaque mois de 18 h à 20 h
• salle du Château rue Montebello : le 3e mercredi de chaque mois de 17 h à 20 h
• centre de quartier du Port-à-l'Anglais : le 4e mercredi de chaque mois de 18 h à 20 h

Évelyne Rabardel
Mercredi 14 mars, de 17 h à 19 h :
• quartier Balzac, refectoire de l'école Anatole-France, 105-107, rue Balzac.

Jacques Perreux
• mairie : 1er jeudi du mois à partir de 17 h ;
• centre de quartier Colonel-Fabien : 2e jeudi du mois à partir de 18 h ;
• galerie commerciale Simply Market : 3e jeudi du mois à partir de 18 h ;
• réfectoire école Paul-Langevin : 4e jeudi du mois à partir de 18 h.

Conseiller régional

Jacques Perreux

Députés

René Rouquet
(9e circonscription)
01 58 73 29 00

Pierre Gosnat
(10e circonscription)
01 49 60 24 27

Téléphones

Médecin de garde : Sami (Service d'accueil médical initial) 15
Urgence européenne : 112

Pompiers 18

Police secours 17

Commissariat
01 47 18 35 00

Police municipale
01 55 53 17 36

Centre antipoison
01 40 05 48 48

EDF 0810 333 294

GDF 0810 800 801

Centre hospitalier intercommunal Créteil
01 45 17 50 00

Urgences obstétricales (Clinique des Noriets)
01 45 59 55 00

Clinique Pasteur
01 45 73 35 35
(01 45 73 35 36, urgences 24h/24)

Hôpital Henri-Mondor, Créteil 01 49 81 21 11

Hôpital Bicêtre, Kremlin-Bicêtre
01 45 21 21 21

Violences conjugales
39 19

Enfance maltraitée
119

Pharmacie de garde
39 15

Sécurité sociale
36 46

Caisse d'allocations familiales
0810 25 94 10

Centre municipal de santé
01 55 53 50 80

Pôle emploi 39 49

Bourse du travail
01 43 91 17 60

Aides 01 46 81 44 44

Drogues info service
0 800 23 13 13

SOS vétérinaire
08 92 68 99 33

Taxis 01 46 80 00 00

La Poste 36 31

Le choix de l'action publique

En présentant ses "orientations budgétaires 2012" Alain Audoubert, notre maire, réaffirmait sa volonté de ne rien lâcher quant à l'action de notre collectivité territoriale. La poursuite, voir l'amplification d'une gestion humaine qu'il annonçait, malgré des contraintes budgétaires de plus en plus prégnantes nous convient tout à fait : une gestion attentive aux besoins du plus grand nombre ; réparatrice des souffrances et des injustices, dans la limite certes, des compétences et des moyens de notre ville.
Au cœur de cette action, il y a le logement.
Si rien ne vient bouleverser la donne d'ici fin mars, c'est, au total, environ neuf millions et demi d'euros qui devraient être inscrits, au titre de nos actions en faveur du logement dans le projet de budget.
C'est une bonne nouvelle. Il suffit de parcourir nos quartiers pour vérifier l'efficacité de nos engagements : sur le Plateau, au Moulin-Vert, sur le Coteau, le long de la RD5, au Port-à-l'Anglais, à Balzac même où se poursuit l'opération de rénovation urbaine, chacun peut découvrir les opérations de logements qui ont été livrées ces toutes dernières années, voire ces derniers mois pour ne pas dire ces jours-ci, et chacun appréciera la qualité et la diversité architecturale de ces opérations comme les hautes performances énergétiques des bâtiments, parfaitement intégrés à leur environnement urbain.

Nous croyons au logement locatif social, le logement universel accessible à tous.

À cette volonté d'intervention de notre ville correspond une certaine idée de nos responsabilités d'élus : il ne peut y avoir de garantie d'égal accès au logement sans une action publique forte et déterminée.
Le gouvernement n'a eu de cesse, lui, de réduire l'engagement de l'État : les subventions aux organismes HLM pour la construction d'immeubles sont passées de 716 millions d'euros en 2009 à 270 en 2011.
Nous croyons au logement locatif social, le logement universel accessible à tous ; nous appelons de nos vœux la création d'un "service public national et décentralisé du logement, de l'habitat et de la ville"… qui finance et galvanise l'action des organismes constructeurs. Tel est le sens de notre action d'élus et de notre engagement aux côtés des candidats du Front de gauche.

Jean-Pierre Moineau

> Groupe Communiste républicain et citoyen
Hôtel de ville
www.groupecrc-vitry.com
¬ 01 46 82 83 37

19 mars 1962… 19 mars 2012… L'histoire en partage !

Le 19 mars prochain, les accords d'Évian proclamant le Cessez-le-feu en Algérie auront cinquante ans, mettant fin à un conflit ouvert fin 1954 voire depuis les massacres tragiques de Sétif en mai 1945 (en "métropole" on fêtait alors la capitulation nazie…).
Quels que furent alors les déchirements, c'était là tardivement l'orientation légitime du sens de l'Histoire, où s'inscrivirent des pages héroïques et douloureuses d'un peuple qui se libère. L'honnêteté commande de dire que ce fut là une période où les Socialistes français fourvoyés ne se distinguèrent pas, à l'exception de quelques-uns, par leur clairvoyance quand ils furent "en responsabilités" durant de cette époque.
Entretenue par un enracinement séculaire, par les migrations successives ou par l'héritage, cette histoire parle encore à de nombreux Vitriots y puisant tout où partie de leurs racines. "Retourner au Bled" chercher une forme de ressourcement est un propos banal. Ces liens-là dépassent désormais l'Histoire sans l'occulter et des associations telle Ensemble pour l'avenir notamment travaillent à en faire l'un des levains du "Vivre ensemble vitriot".

Il serait temps d'impulser un jumelage vitriot avec une ville d'Algérie.

Aussi n'est-il pas temps pour notre ville de s'inscrire, mieux encore dans cette Histoire où, au-delà des moments commémoratifs, il conviendrait de mieux reconnaître "dans le dur", l'apport du Maghreb à l'universalité d'une culture partagée. À quand une rue Mohamed Dib ou une école Kateb Yacine à Vitry ?
Accompagnant la dynamique coopération avec Tombola au Mali et les liens de solidarité noués avec Jéricho en Cisjordanie pour rappeler la légitimité d'un État pour le peuple Palestinien, il serait temps d'impulser un jumelage vitriot avec une ville d'Algérie comme l'ont fait nos voisins d'Alfortville ! Ce ne sont pas nos quelques éventuels (!) concitoyens ex "Allemands de l'est", tchèques ou britanniques qui en prendraient ombrage quant à nos actuels liens avec Meissen, Kladno ou Burnley, témoins d'autres moments de nos solidarités "politiques" d'alors !
À Vitry, l'Histoire, c'est maintenant !

Rémi Chicot

> Groupe Socialiste
Hôtel de ville
¬ 01 46 82 84 83

Espace de libre expression réservé aux groupes politiques constitués au sein du conseil municipal. Les auteurs assument les propos tenus dans ces tribunes. Le directeur de la publication est personnellement responsable de leur contenu.

Respecter ses alliés

Sur l'échiquier politique, il faut exister en se démarquant de ses amis politiques et en étant présent dans les différentes élections. C'est précisément ce que font toutes les formations politiques de la gauche puisqu'au premier tour s'affronteront des candidats de toutes tendances à l'exception du PRG qui a participé aux primaires pour la désignation du candidat de la gauche. La contrepartie naturelle est de signer un accord portant aussi sur les prochaines législatives et pour certaines fédérations engager une discussion portant sur les prochaines élections municipales.
D'autres formations ont choisi de présenter leur candidat et leur programme, même si cette situation peut porter préjudice au candidat socialiste, qui semble-t-il ne leur en tient pas rancune au point de leur proposer des accords très généreux au regard de leur représentativité réelle et des visions politiques qu'ils défendent. De la une question de principe qui pourrait se poser au PRG de savoir si nous choisissons la bonne stratégie vis-à-vis du PS, dont les positions hégémoniques pèsent parfois sur le débat en interne de la gauche.

Les positions hégémoniques pèsent parfois sur le débat.

Une étrange atmosphère d'opposition au PRG s'est récemment révélée dans certaines fédérations du Parti socialiste. Alors même que notre parti s'est toujours comporte en allié fidèle et a respecté ses engagements et les accords, il est regrettable de constater que le PS pourrait manquer de discernement et de respect pour nos militants.
Il nous semble plus urgent de concentrer nos efforts et notre intelligence à une collaboration de terrain propre à assurer une large victoire de notre candidat dès le premier tour de scrutin. Dans tous les cas, il faudra compter avec le PRG et ses militants.

Maurice Tzinmann

> Groupe Parti radical de gauche
Hôtel de ville
¬ 01 46 82 81 40

Une intercommunalité sans l'avis des citoyens ?

Pour une décision qui va sérieusement modifier les rapports des habitants à leurs communes, on peut estimer, sans exagérer, que la création de l'intercommunalité Ivry-Vitry-Choisy se fait dans l'urgence et sans réelle concertation. Notre conseil municipal se réunira, pour la première fois sur ce point en séance privée le 21 mars. Et, une semaine plus tard, le 28, décidera de la création et des statuts de l'intercommunalité. Personne ne peut imaginer que dans un laps de temps si court, la participation des élus et des habitants puisse être réelle. Certes, le processus de mise en place s'étalera sur deux ans, mais ce départ augure mal de la volonté des maires de ces trois villes d'en faire une grande affaire démocratique. Il y a pourtant de quoi débattre. Cette intercommunalité peut-être une chance de réaliser ou de pérenniser des projets importants, difficilement viables à l'échelle communale. Elle peut favoriser un retour à une gestion publique des services à la population ce qui nous libérerait de l'emprise de lobbies privés tels que Veolia, Suez, Bouygues… Elle offre la possibilité d'améliorer les services à la population notamment dans les domaines de la culture, du sport, de la santé, du développement économique, de l'aménagement de l'espace communautaire ou encore de la valorisation du fleuve qui raccorde nos trois villes. Mais pour que cela se fasse, l'avis des habitants, des usagers des services municipaux, des agents communaux ou des élus est essentiel. C'est pourquoi, nous proposons que très vite des ateliers citoyens s'engagent qui se tiendraient à tour de rôle dans chaque ville pour réunir les citoyens de nos trois villes, faire appel à leurs idées. C'est la moindre des choses !

Nous proposons que des ateliers citoyens s'engagent.

Khaled Ben-Mohamed

> Groupe Vagues
Hôtel de ville
¬ 01 46 82 81 30
www.vitry-vagues.org

Les travailleurs n'ont pas à payer la crise du capitalisme

Il y a peu, on nous disait que ce qui se passe en Grèce était la faute aux Grecs, y compris aux salariés, aux retraités, aux petites gens qui *"vivaient au-dessus de leurs moyens"* au point d'endetter leur État jusqu'au cou ! Mais après le Portugal, l'Espagne, l'Italie, il est évident que la Grèce n'est pas un cas particulier. Et même certains ténors de la caste politique sont obligés de reconnaître que ce petit pays, le premier en Europe à être emporté par la crise financière, montre ce que sera notre avenir ici, en France.

Le chantage que les grandes banques imposent au parlement grec est : ou vous imposez à votre population ces mesures d'austérité, ou les institutions financières ne vous prêteront plus les sommes nécessaires pour payer vos échéances et l'État grec fera faillite. Et tous les États sont soumis au même chantage. Tous sont endettés jusqu'au cou. Tous rackettent leur population pour payer aux banques des sommes de plus en plus élevées. Les intérêts à verser aux banques deviennent partout le principal poste budgétaire.

Imposer une autre politique… par la lutte !

Le *"remboursement de la dette"* est devenu le credo de toute la classe capitaliste, la justification d'un transfert gigantesque des poches des plus pauvres vers les coffres forts des banques. C'est par ce tourbillon infernal que les classes pauvres sont tirées vers le fond. En Grèce ou ailleurs, l'écrasante majorité de la population n'est pour rien dans la dette. Celle-ci devrait être payée par les banques et les groupes capitalistes, ceux pour qui les États ont emprunté. Mais c'est aux salariés, aux retraités, aux chômeurs que la classe capitaliste fait payer sa dette. Les travailleurs ne peuvent accepter de se laisser réduire progressivement à la misère. Ce sont eux qui produisent toutes les richesses de cette société, alors ils peuvent mettre à la raison tous ceux qui prospèrent sur leur dos, en se servant de cette puissance dont ils disposent : par la grève, les manifestations, par une puissante lutte collective.

Bernard Benyacar

> Groupe Lutte ouvrière
Hôtel de ville
¬ 01 46 82 82 43
b.benyacar.@wanadoo.fr

"De l'intercommunalité"

Les réflexions sur l'intercommunalité ont progressé entre les maires d'Ivry-sur-Seine, de Vitry-sur-Seine et de Choisy-le-Roi. Ce mois de mars, les conseils municipaux respectifs devraient se prononcer pour solliciter la création de la communauté d'agglomération avec un projet de périmètre et de statuts. Ce processus est nécessaire et enthousiasmant. Il devrait permettre à nos villes de conjuguer leurs moyens au service des populations et des territoires concernés.

Cependant, il conviendrait que les conseillers municipaux disposent des informations utiles sur les hypothèses et sur les perspectives dessinées. La réflexion transpire par des contacts informels avec les conseillers municipaux des autres villes. Au cours des mois passés les contacts entre élus du Parti de gauche, au sein de ces trois villes, se sont développés. À l'automne 2011, nous avons déjà eu l'occasion d'exprimer des analyses conjointes pour faire progresser le débat. Cependant ces échanges qui existent à travers les partis politiques, ne peuvent se substituer au nécessaire débat démocratique au sein des "assemblées souveraines".

http://bertrandpotier.hautetfort.com

Il devient urgent que tous les conseillers disposent d'informations précises et ouvertes afin de connaître les réflexions engagées et les hypothèses travaillées. Une assemblée regroupant les conseillers municipaux de chacune des trois communes serait utile et faciliterait l'information des citoyens et leur association à la démarche engagée.

Des questions de fond restent. Ainsi, devrait être toujours étudié un périmètre élargi à Orly et Chevilly-Larue par exemple.

Enfin, chacun devrait s'exprimer sur le nom que pourrait prendre ladite communauté. Est évoqué le nom de "Seine-Amont". Il me paraît impropre pour une localisation géographique précise et pour ne pas gommer la réalité de nos villes. Le débat doit rester ouvert. Pour l'alimenter je suggère "Communauté d'agglomération villes de Seine-Amont, Ivry, Vitry, Choisy".

Bertrand Potier

> Groupe du Parti de gauche
Hôtel de ville
¬ 01 46 82 81 35
bertrand.potier@mairie-vitry94.fr
http://bertrandpotier.hautetfort.com/

Espace de libre expression réservé aux groupes politiques constitués au sein du conseil municipal. Les auteurs assument les propos tenus dans ces tribunes. Le directeur de la publication est personnellement responsable de leur contenu.

Le budget de la ville à l'épreuve des crises

Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu au conseil municipal a permis de mettre en évidence les difficultés auxquelles les collectivités territoriales sont confrontées. Contrairement à ce que martèle le discours du gouvernement, les collectivités locales ne sont ni dépensières, ni responsables de la dérive de la dette publique, qui s'élève aujourd'hui à 85 % du PIB. Responsable essentiel de cette tendance, qui dure depuis les années quatre-vingt : l'État, confirme la Cour des comptes. Mais surtout, par ses décisions d'allégements fiscaux prises, le mouvement s'est accéléré sous les gouvernements Fillon. Dans le même temps, l'État a constamment réduit les dotations qu'il doit verser aux collectivités, et surtout, il a maintenu ces financements dans un état d'incertitude permanente, d'une année sur l'autre : depuis les années quatre-vingt-dix, aucun gouvernement n'a tenu l'engagement de donner un cadre stable aux budgets locaux. Ces dernières années, le robinet de ces concours se tarit progressivement au rythme des annonces de déficit et de dette dont le gouvernement nous mitraille de jour en jour. La taxe professionnelle, ressource indispensable, a été supprimée, sans avoir, à ce jour, été entièrement compensée.

L'état responsable de la dérive de la dette publique.

À l'inverse, les collectivités locales, dont notre ville, ne peuvent, par la loi, emprunter que pour financer (en partie) les investissements qu'elles réalisent, et jamais, pour financer des dépenses de fonctionnement, salaires ou frais généraux. Elles sont tenues à une discipline financière stricte et contrôlée. S'il existe, comme partout, des cas de mauvaise gestion, ceux-ci sont loin d'être la règle. Vitry a non seulement toujours respecté ces règles, mais également fait preuve de bonne gestion. C'est ainsi que, dans ce contexte, notre commune n'augmentera pas les impôts locaux en 2012, pour ne pas ajouter aux difficultés des ménages frappés par la crise et menacés d'une TVA sociale injuste. C'est pourquoi son budget sera équilibré malgré la défaillance de l'État et ce sera aussi un budget de résistance à l'austérité.

Isabelle Agier

> Groupe Verts

Hôtel de ville
¬ 01 46 82 81 40
vitrysurseine.lesverts.fr
contact@vitrysurseine.lesverts.fr

Tribune non parvenue

Jean Couthures

> Non inscrit

Hôtel de ville
¬ 01 46 82 81 35

SETP

Une PME au service de votre environnement

AFAQ

Baux entretiens - Travaux de voirie traditionnelle
Aménagements qualitatifs - Travaux d'assainissement
Réseaux Télécom (Génie civil, tirage et portage de fibres optiques...)

80, avenue du Général de Gaulle - 94320 THIAIS
Tél. 01 56 30 18 18 - Fax : 01 56 30 18 00
www.setp-tp.fr

RFM
Recyclage Francilien de Matériaux

NOUS FAIRE TRAVAILLER C'EST CONTRIBUER DURABLEMENT A LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

48 rue du groupe Manouchian- Vitry sur Seine
Tel : 01 48 48 17 73 / fax : 01 48 50 75 39

Qualitatif pour la Cité Gabriel Péri

Génie civil, terrassement, travaux souterrains, génie urbain, maîtrise de l'eau, environnement et qualitatif, routes et VRD... Razel-Bec assure la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation des grands ouvrages publics et s'adapte aussi bien aux nouveaux territoires de responsabilité des collectivités locales qu'aux grands travaux d'intérêt national.

RAZEL-BEC

RAZEL-BEC.COM

Françoise et Jean Carrara ont célébré leurs noces de diamant le samedi 28 janvier. Entourés de leur famille – enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants – et de leurs amis, ils ont ainsi officialisé soixante ans de vie commune. Pour l'occasion, Alain Audoubert, maire de Vitry, avait tenu à être à leurs côtés. Nous leur souhaitons de vivre heureux ensemble encore de nombreuses années.

Rentrée 2012

Inscriptions à l'école

Votre enfant va faire sa première rentrée à l'école maternelle. Vous devez procéder à son inscription auprès du service municipal des Affaires familiales (Saf), jusqu'au 30 mars.
Pièces à fournir :
• livret de famille ou acte de naissance de l'enfant ;
• carnet de santé de l'enfant ;
• quittance de loyer, contrat de location ou acte de vente, en cas d'hébergement, l'hébergeant doit se déplacer afin de remplir une attestation d'hébergement devant l'employée du Saf au vu de sa pièce d'identité et de sa quittance de loyer s'il est locataire, de son avis de taxe foncière s'il est propriétaire ;
• pièce d'identité du père ou de la mère.

Renseignement au 01 46 82 84 14

I Naissances I

Décembre

• ELANDALOUSSI Ayoub
• YAHYA CHEVALIER Aïdhan
• BIDAUD Lena
• BOUMOULA Nawel
• MOULIKOU Isaac
• CIONCA Kaïla
• TARSOO Bibi.

Janvier

• FÉDÉRICI ALLÉNO Mattéo
• HACHMI Ismaël
• JEAN-BAPTISTE Kalvin
• KADIMA BAKAMBU Jamâl
• KANTÉ Khady
• LEROUX Mathis
• RAAB Lina
• SACKO Moussa
• SEMEDO BORGES Ethan
• SIDIBÉ Sékou
• SIMEGA Yeli
• SOUMAH Michel
• SYLLA Koko
• SYLLA Nabintou
• TAHOUNI Maïsséne
• TOURE Abdullah
• TOURE Khadija
• YAHIA Haron
• POMMIER DOUDOU Layana
• DJAAROUN Riad
• ISSILAME Amir
• DAVID Jordan
• ACARTÜRK HAINAUX Mélissa
• OYOMBO OBOLO Joseph-Enzo
• CIRÉDERF DEMBELE Ayana
• TRAORE Kadara
• LIN Alex
• DE MORAIS Fantine
• MADESCLAIRE Mélissa
• THÉZÉNAS Cassie
• BOUMOULA Nawel
• MOULIKOU Isaac
• PROMEYRAT Fanny
• BESSEAU Jasmyne
• CIONCA Kaïla
• BLANCHET Antoine
• DERRADJI Sarah
• MARTEL CHU Leeloo.

I Mariages I

Janvier

• ZHENG Sharon-KOUAT Marcel
• NESTORET Laura-FUSCO Christopher
• GU Yanjie-ALLET Frédéric
• ASSI Kaudjhis-ATSE N'cho
• NGNIADO NOGNOU Edwige-KAMDEM KAMDEM Guy.

I Décès I

Décembre

• SUIGNARD Marie
ép. LE PAPE 84 ans
• SAVIGNY Lucienne
ép. GABET 80 ans
• BESSON Ginette 73 ans
• THÉBAULT Jeannine 82 ans
• LABLAUDE Jacqueline 77 ans
• BOUZOL Louis-Gabriel 84 ans
• MELE Angelo 87 ans
• MAZARI Belaïd 82 ans
• PORRELLI Silvio 57 ans
• PERSICHETTI Pietro 64 ans.

Janvier

GABROVSKA Maria
ép. CHOUROULINKOV 78 ans
• PAGNON Denise
ép. MORISOT 83 ans
• DEBUS Raymonde
ép. LEGAY 88 ans
• LEGRAS Claude
ép. LE PIRONNEC 74 ans
• PRAT Alice ép. BLAIZE 85 ans
• KHOUMANI Fatima
ép. ZAÏNE 57 ans
• BONASSIE Antoinette
ép. NÉEL 95 ans
• TRAN Muoi ép. NORINDR 78 ans
• GUENEAU Jacqueline 56 ans
• PIPINO Antonia
ép. FILANGI 94 ans
• LIEU Lang ép. VO 79 ans
• ALBI Albano 89 ans
• WANG Ruikang 41 ans
• PIGNOL Eugène 55 ans
• DEHARBE Liliane
ép. BENALLAM 69 ans
• SY Phang 89 ans
• BAUMWOL Maurice 78 ans
• CHICARD Norbert 77 ans.

Les petites annonces sont gratuites...

À vendre

- Fauteuil de salon en cuir gris taupe 81x102x97 395yy, tapis style Asie centrale ouzbek laine motifs géométriques 130x180 180 € - 01 46 80 18 77
- Cuisinière électrique TBE avec plaque vitrocéramique 400 €, panneau de basket sur pied métal 10 €, suspension abat-jour bois cuivre et laiton 30 € - 01 46 78 99 17
- Lot de bottes et chaussures pour femmes P39 3 € la paire, lustre 3 boules 35 €, cadre en puzzle 1mx50cm en bois 25 €, fauteuil en fleur 20 €, lot de sacs femme 2 € pièce - 06 65 15 05 89
- Mezzanine 2 places Ikea métal bureau tablette matelas 240 € - 06 84 14 96 66
- Crêpière professionnelle gaz butane 2 plaques caisse inox idéale pour association 250 € - 06 58 19 19 25
- Grille à viande pierrade 8 personnes état neuf, 13 paires de chaussures BE de 5 à 10 € du 37 au 39 - 01 47 26 05 36
- Vêtements fille 8/10/12 ans et garçon 3/4/5 ans lots BB garçon petits prix - 06 62 42 74 00
- Bocaux 1l, pots à confiture, disques année - 60, 70, 72, 73 - 06 83 66 94 66
- Salle à manger : table, 6 chaises, buffet ; chambre : lit 2 places et literie, armoire, table de nuit (Regency), 150 € chacune ; salon : canapé 2 places, 2 fauteuils, 100 € - 01 47 26 87 89
- Vêtements de BB jusqu'à 13kg, baignoire BB transat, lot peluches en BE, vêtement fille jusqu'à 12 mois prix à débattre - 06 17 09 05 47

Cours

- Initiation musique percussions piano flûte à bec solfège cours de saxophone enfant et adulte par musicien diplômé - 01 46 80 20 30
- Enseignante propose des cours de soutien de mathématiques pour tous les niveaux - 01 46 71 73 84 ou 06 79 00 96 78
- Cours d'informatique et maîtrise du Web - 06 13 43 04 15
- Formatrice et informaticienne propose des cours de soutien scolaire en mathématique et français ainsi que des aides aux devoirs niveau élémentaires, 6e et 5e - 06 74 44 31 54

Recherche

- Assistante maternelle recherche enfants à garder - 09 51 24 56 46
- Assistante maternelle agréée cherche enfants à garder secteur mairie - 06 87 50 62 04 ou 01 46 81 80 62
- Dame véhiculée non fumeuse 15 ans d'expérience recherche heures de ménage repassage règlement par chèque emploi-service - 06 17 40 82 59

Assistante maternelle agréée cherche enfants à garder 10 ans d'expérience - 07 87 90 24 46

- Femme sérieuse cherche heures de ménage et repassage à domicile repassage à mon domicile pouvant s'occuper de personnes âgées - 01 46 82 50 04
- Achète jouets anciens train électrique voitures BD cartes postales disques vinyles années 60 à 80 - 06 87 10 37 20
- Achète magnétoscope pour lire les VHS petit prix - 06 75 55 12 68 (19h à 22 h)
- Cherche travaux de peinture enduit papiers peints, petit bricolage - 06 15 20 62 78
- Garde votre enfant chez moi et je l'accompagne à l'école Louise-Michel. Je suis retraitée ancienne institutrice en maternelle - 09 51 95 53 85

À louer

- À Vaux-sur Mer, 5km de Royan, appartement 60m² 2 chambres séjour SDB tout confort dans résidence avec piscine 300m de la plage, 150m supermarché, en juin et septembre 350 €/semaine, en juillet et août entre 620 et 690 €/semaine - 01 46 71 35 67
- Chambre dans pavillon grand confort sérieuses références de préférence étudiants cautionnés par leurs parents 450 € charges comprises - 06 63 00 94 02

Pour publier une petite annonce

Le service des petites annonces vous propose deux moyens de diffusion.

- **Dans le Mensuel** avec le bulletin ci-contre.
- **Sur Internet www.mairie-vitry94.fr rubrique Net utile.** Les annonces déposées sur Internet sont directement publiées sur le site.

Nous ne prenons pas d'annonce par téléphone.

Règlement complet des petites annonces sur le site Internet de la ville (mairie-vitry94.fr) et disponible à la direction de la Communication avec le formulaire.

Rédiger vos petites annonces en majuscules en utilisant uniquement le bulletin ci-dessous.
Les annonces nous parvenant sur un autre support ne seront désormais plus prises en compte.

PETITES ANNONCES GRATUITES

Une annonce par foyer, 150 caractères maximum (lettre, chiffre, ponctuation, espace)

Nom : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

À retourner par courrier :
Mairie de Vitry, direction de la Communication, 2, avenue Youri-Gagarine, 94400 Vitry-sur-Seine
ou à déposer à la direction de la Communication : hôtel de ville, zone verte, 2e étage

vitry le mensuel

Mensuel municipal d'informations locales, édité par la ville de Vitry-sur-Seine, 2, av. Youri-Gagarine 94407 Vitry-sur-Seine Cedex 01 46 82 80 00
Directeur de la publication : Jean-Pierre Moineau
Rédactrice en chef : Suzanne Thiry, 01 46 82 80 19
Secrétaire de rédaction : Christine Le Bras, 01 46 82 84 80
Rédaction : Marjorie Andrès, 01 46 82 83 96 ; Paule Herouard, 01 46 82 84 66 ; Anthony Leroi, 01 46 82 82 08 poste 7329
Photographe : Sylvain Lefeuvre, 01 46 82 84 79
Conception graphique : Médiris & Spirale (2003)
Adaptation : Direction de la communication (2005)
Maquette : Gaëlle Gonnet, François Roué, Valentin Soen
Impression : Grenier
Publicité : HSP, 01 55 69 31 00
Hôtel de ville : 01 46 82 80 00 ; lemensuel@mairie-vitry94.fr

PROMOGIM
L'IMMOBILIER RESIDENTIEL EN FRANCE

a le plaisir d'inviter en

AVANT-PREMIÈRE

les habitants de Vitry-sur-Seine
aux journées

PORTES OUVERTES

afin de découvrir une nouvelle résidence

"Le Cœurville"

6/8, bd de Stalingrad et 114/118, rue Infroit
(57 appartements lumineux du 2 au 4 pièces duplex)

Les 3 & 4 MARS et les 10 & 11 MARS
de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h
SALLE BARTOCK - 36, rue Audigeois

*Les **10 premiers réservataires** d'appartements de 3 ou 4 pièces, bénéficieront de **conditions incroyables de prix****

RENSEIGNEMENTS : 01.48.25.86.86

*Conditions appliquées sur justificatif de résidence principale dans la commune

---

www.immobilier-mottin.com

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES • ESTIMATIONS
PAVILLONS, TERRAINS, APPARTEMENTS

26, av. P.V. Couturier - 94400 Vitry-sur-Seine
Tél. : 01 46 82 39 79

ASSISTANCE À DOMICILE

Adhap services
l'aide à domicile

Assistance à la toilette, aide aux repas et au ménage... par des assistantes formées.

www.adhapservices.fr

SGS www.qualicert.fr
Agrément qualité préfectoral

L'assistance d'un professionnel, ça change tout

Adhap Services®
Tél. : 01 46 82 57 91
adhap94d@adhapservices.fr - Fax : **01 46 82 57 49**

La Grande Quinzaine des Marchés du Val de Marne

du 13 au 25 mars

Les marchés de Vitry-Sur-Seine
Marché du 8 mai 1945 • mardi, jeudi, dimanche
Centre • mercredi, samedi

Bons d'achat

à gagner 10 000 € en bons d'achat

mardi 13, mercredi 14, jeudi 15,
samedi 17, dimanche 18, mardi 20,
mercredi 21, jeudi 22, samedi 24,
et dimanche 25 mars

Retrouvez toutes les promotions de vos marchés sur
lagrandequinzainedesmarches.com

Photos et illustrations et photos non contractuelles - Tous droits réservés

séjours été saison 2012

4/5 ans * 6/11 ans * 12/14 ans
15/17 ans * Familles

Michel Aumercier/Yann Riché, Sébastien Chambert

Forum d'information

Samedi 24 mars 2012
de 14h à 18h à l'Hôtel de ville
découverte des destinations,
exposition photos, questions/réponses
sur le déroulement des séjours,
préinscriptions.

vitry-sur-seine

Ce mois-ci !

J 1
V 2 *Même pas morte* à Jean-Vilar
S 3
D 4
L 5
M 6 **Handicafé,** hôtel de ville
M 7
J 8 **Journée internationale des droits des femmes**
V 9
S 10 **Atelier des mains vertes,** parc du Coteau-Marcel-Rosette
D 11
L 12
M 13
M 14 **Cross des Blondeaux**
J 15
V 16
S 17 **Vernissage exposition UAPV,** Maison de la vie associative
D 18
L 19 **50e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie**
M 20
M 21
J 22
V 23 > au 4 avril, **semaine de la danse** aux EMA
S 24 **Carnaval des centres de loisirs maternels**
D 25
L 26
M 27 **Mardis du sport,** stade Gabriel-Péri
M 28 **Conseil municipal**
J 29
V 30
S 31

L'information municipale, tous les mois, toutes les semaines et tous les jours : *Vitry le mensuel*, *Vitry hebdo* et *www.mairie-vitry94.fr*